E 338

TURIN AVRIL - OCTOBRE 1911

EXPOSITION INTERNATIONALE

DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL

PROGRAMMES ET CLASSIFICATION

EXPOSITION INTERNATIONALE
DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL
TURIN AVRIL-OCTOBRE **1911**
50me Anniversaire de la Proclamation du Royaume d'Italie

Programmes
et
Classification

E 338
C. F. E.
136260

Torino 1908 — Grafica Editrice Politecnica — Via Cumiana, 24

Présidence du Comité Général

Messieurs:

Secondo Frola, Sénateur, Syndic de Turin	*Président*
Le Comte Felice Rignon, Sénateur, ancien Syndic de Turin	*V. Président*
Le Comte Ernesto Bertone di Sambuy, Sénateur, ancien Syndic de Turin	»
Severino Casana, Sénateur, Ministre de la Guerre, ancien Syndic de Turin	»
A. Badini Confalonieri, Sénateur, ancien Syndic de Turin	»

Commission Exécutive

Président d'honneur S. A. R. LE DUC D'AOSTE

Messieurs:

Tommaso Villa, ancion Ministre, ancien Président de la Chambre des Députés	*Président*
Antonio Bianchi	*Vice-Président*
Enrico Boyer, Avocat	»
Le Comte Delfino Orsi	»
Teofilo Rossi, Avocat, Député	»
Le Comte Emanuele Costa di Polonghera . . .	*Secrétaire*
Edoardo Bosio, Avocat	*Sous-Sécretaire*
Alberto Cauvin	»
Giacomo Albertini, Député	*Commissaire*
Ferdinando Bocca, Avocat	»
Riccardo Brayda, Ingénieur	»
Le Comte Emanuele Campredon d'Albaretto . . .	»
Riccardo Cattaneo, Avocat	»
Edoardo Daneo, Avocat, Député	»
Le Marquis Cesare Ferrero di Cambiano, Député . .	»
Le Comte Paolo Gazelli-Brucco	»
Ignazio Marsengo-Bastia, Avocat, Député . . .	»
Felice Panié, Avocat, Député	»
Giovanni Sacheri, Ingénieur	»
Lodovico Scarfiotti, Avocat	»
Vittorio Sclopis, Ingénieur	»

EXPOSITION INTERNATIONALE

des Industries et du Travail - Turin 1911

Rome et Turin se préparent à célébrer de la manière la plus solennelle, avec le concours de toutes les provinces d'Italie, le cinquantième anniversaire de la proclamation du Royaume consacrée par la loi du 17 mars 1861.

Pour cette solennelle commémoration de la nouvelle renaissance nationale, Rome et Turin, l' ancienne et la nouvelle capitale de l'Italie, se proposent de convier toutes les nations à une fête dédiée aux triomphes de l'art et de l' industrie. Dans cette intention les deux villes se sont fraternellement associées pour inaugurer en 1191, sous la haute protection de S. M. le Roi d'Italie, une Exposition internationale qui aura à Rome un caractère historique, archéologique et artistique, tandis que Turin accueillera toutes les manifestations industrielles.

La Commission exécutive qui s'occupe actuellement d'organiser à Turin l'Exposition internationale des industries et du travail, vient de tracer avec l'aide et l'appui des différentes Commissions consultives, les lignes de son programme, par lequel elle voudrait faire ressortir dans la grande Exposition la conception logique et organique d'où émane et se développe la loi économique du travail et de la production.

D'après ces considérations, la Commission a pensé qu'il serait du plus haut intérêt d'appeler avant tout l'attention des visiteurs sur les facteurs concourant à former l'un des éléments principaux de production, l'ouvrier : de montrer ensuite les moyens et les instruments dont il se sert pour déployer son activité, et l'aide que peuvent lui fournir les forces naturelles : de faire ressortir

les différentes applications de ces forces à la transformation des matières premières offertes par la terre et par les animaux, depuis les premières industries rudimentaires jusqu'aux plus avancées et aux mieux organisées : de montrer par quels moyens les produits affluent sur les marchés et la vie internationale peut vibrer par dessus les frontières dans une pensée commune de progrès et de bien-être : de méditer sur les lois qui régissent l'économie sociale et règlent les différents rapports dans le vaste champ de la production et de la répartition des richesses : de mettre enfin en évidence les moyens qui peuvent garantir la paix et la sécurité, conditions essentielles au développement des forces économiques de toute nation voulant concourir avec un juste sentiment d'émulation à la prospérité et à la perfection toujours plus grandes de la vie sociale.

C'est sous ce point de vue que l'Exposition internationale des industries et du travail sera partagée en 26 Groupes et 167 Classes.

Cependant, au moment de présenter cette classification, il est bon de remarquer qu'actuellement le premier élément de succès d'une Exposition internationale, dans l'intérêt des exposants par dessus tout, consiste en **un choix intelligent des produits exposés** et dans **l'exhibition du travail fonctionnant**, autant que faire se peut, **en vue du spectateur.**

C'est ainsi que les concurrents devront surtout se préoccuper de donner toujours un cachet de nouveauté et de progrès à leur production industrielle courante, en se recommandant justement à cet effet au suffrage des personnes compétentes et en en sollicitant les discussions ; quant au public en général, il ne peut manquer de se trouver particulièrement intéressé à l'initiation à une vie si attrayante et si peu connue, telle qu'elle résulte des méthodes de production devenues toujours plus rapides et plus ingénieuses.

Notre plus vif désir est donc que **l'Exposition internationale de Turin devienne l'expression de la sélection et de l'innovation industrielle, rendue** vivante par l'action **telle qu'elle se produit dans les usines;** il s'agit donc d'une Exposition où l'intérêt populaire et le réel succès scientifique et économique doivent reposer sur **la nouveauté du produit et le spectacle de l'industrie en action.**

CLASSIFICATION GÉNÉRALE

Groupe	I.	— Instruction et Enseignement	*Classe*	1– 5
»	II.	— Instruments de mesure et appareils scientifiques	»	6– 14
»	III.	— La Photographie dans ses applications	»	15– 18
»	IV.	— Mécanique générale	»	19– 27
»	V.	— Electricité	»	28– 34
»	VI.	— Travaux publics	»	35– 37
»	VII.	— Industrie des transports – Chemins de fer et Tramways	»	38– 40
»	VIII.	— Navigation marchande, de mer, de rivière et de lac	»	41– 49
»	IX.	— Navigation aérienne	»	50– 53
»	X.	— Service des postes	»	54
»	XI.	— Industries du sport	»	55– 61
»	XII.	— La Ville moderne	»	62– 70
»	XIII.	— Décoration et ameublement des maisons	»	71– 75
»	XIV.	— Instruments de musique – Matériel pour Théâtres et Spectacles	»	76– 78
»	XV.	— Sylviculture et Industries forestières	»	79– 84
»	XVI.	— Agriculture – Machines agricoles	»	85– 97
»	XVII.	— Industries et Produits alimentaires	»	98–105
»	XVIII.	— Industries extractives et chimiques	»	106–124
»	XIX.	— Industries textiles	»	125–131
»	XX.	— Industries de l'habillement et analogues	»	132–134
»	XXI.	— Joaillerie, métaux précieux, bijouterie, etc.	»	135–137
»	XXII.	— Cuir et industries diverses	»	138–143
»	XXIII.	— Le Journal et l'Art de l'imprimerie	»	144–158
»	XXIV.	— Economie sociale	»	159–162
»	XXV.	— Colonisation, Emigration, Colonies	»	163–164
»	XXVI.	— Préparation de la défense du pays (Armée et Marine)	»	165–167

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/expositionintern00espo

Groupe I.

Instruction et Enseignement professionnel - Écoles - Usines et laboratoires de perfectionnement.

L'exposition concernant ce Groupe se propose de mettre en évidence l'état de toutes les institutions scolaires contribuant au développement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce dans tous les pays civilisés. C'est ainsi qu'elle se compose de trois Classes nettement distinctes :

1° Instruction industrielle ;

2° Instruction commerciale ;

3° Instruction agricole.

Il y a été ajouté une 4.e Classe réservée aux institutions publiques et privées et ayant pour but de mettre en évidence l'ensemble du travail qu'elles ont accompli en faveur de l'instruction industrielle, commerciale et agricole.

Le classement adopté pour l' Exposition est celui fondé sur le but que les institutions ont en vue et sur les différentes industries dont elles s'occupent d'une façon plus ou moins exclusive, étant donnée la grande variété des institutions industrielles d' après :

a) le sexe des personnes qui les fréquentent (écoles de garçons ou de filles) ;

b) le temps où l'enseignement est donné (écoles de jour, du soir ou du dimanche) ;

c) le degré (petites écoles primaires, moyennes, supérieures, de perfectionnement et normales) ;

d) le caractère (instruction générale et spéciale) ;

e) la nature des sujets (industrie proprement dite ou art industriel ; études théoriques, techniques, pratiques, avec ou sans exercices de laboratoire ou d'usine) ;

f) le groupement des matières (écoles uniques ou écoles à plusieurs sections).

C'est aux différents Jurys de tenir compte de toutes ces circonstances dans la répartition des prix et des distinctions.

***

En ce qui concerne les Institutions industrielles, commerciales et agricoles, les objets à exposer devront comprendre :

a) les photographies, vues, plans, sections et notes sur les bâtiments scolaires pouvant mettre en évidence, non seulement leur importance et leur étendue, mais bien encore leurs avantages au point de vue de l'enseignement, de la discipline, de l'hygiène et de l'art ;

b) les photographies, tracés, modèles et notes sur le matériel scolaire et d'enseignement ;

c) tous les moyens graphiques (statuts, règlements, rapports, bilans, programmes, horaires, statistiques, livres de texte compilés par les maîtres mêmes à l'usage de leurs élèves, monographies, publications, photographies de locaux et de travaux éxécutés par les élèves, ces mêmes travaux, dessins, etc.), pouvant faire ressortir :

1) l'origine, le développement et l'état actuel de l'institution ;

2) les moyens d' argent, les frais d'installation et les dépenses courantes ; qui entretient l'école ; si les produits sont vendus et quels sont les acheteurs ;

3) la réglementation de l'enseignement ;

4) le fonctionnement ; la qualité des maîtres et des élèves et le placement de ces derniers ;

5) les rapports de l'école avec l'industrie locale, avec les patrons, avec les ouvriers.

Les dessins et les travaux des élèves devront être choisis et classés de manière à donner une idée complète de chaque cours.

Classe I.

Enseignement industriel.

Écoles et instituts techniques, écoles d'ingénieurs, polytechniques et supérieures ayant en vue l'industrie.
Écoles industrielles et professionnelles.
Écoles préparatoires, générales et spéciales.
Écoles générales moyennes.

Classe 2.

Écoles spéciales :
- des mines ;
- des industries métallurgiques ;
- de l'industrie de la production et de la distribution de la force mécanique (chaleur, lumière, électricité, etc.) ;
- de mécaniciens, de chauffeurs-mécaniciens et de wattmen ;
- de l'industrie du bois ;
- de l'industrie des moyens de transport ;
- des industries textiles ;
- des industries chimiques ;
- de l'industrie des cuirs et des peaux ;
- de l'art du bâtiment ;
- des industries artistiques et de luxe ;
- des arts graphiques ;
- des industries de l'habillement et de la toilette ;
- des industries alimentaires.

Écoles ménagères.

Écoles supérieures et de perfectionnement de l'industrie et de l'art industriel.

Écoles normales.

Classe 3.

Enseignement commercial.

Écoles primaires.

Écoles moyennes.

Écoles spéciales.

Écoles supérieures et de perfectionnement. Universités commerciales.

Écoles normales.

Classe 4.

Instruction agricole.

Écoles primaires.

Écoles moyennes.

Écoles spéciales — Chaires ambulantes — Comices agricoles — Bureaux d'Agriculture.

Écoles supérieures et de perfectionnement.

Classe 5.

L'oeuvre du Gouvernement, des Départements, des Communes, de Sociétés et d'autres institutions publiques et privées en faveur de l'instruction industrielle, commerciale et agricole.

Le Gouvernement.
Les Départements.
Les Communes.
Institutions diverses — Corporations — Associations.
Sociétés d'enseignement aux ouvriers — Écoles populaires, du soir, du dimanche.
Écoles d'Arts et Métiers — Usines-école — Écoles d'apprentis.
Écoles d'agriculture pratique — Conférences sur l'agriculture — Concours agricoles — Fermes-école — Fermes-modèle.
Cabinets de lecture populaires — Petites bibliothèques pour élèves.
Sociétés populaires de récréation, d'éducation, de musique, de sport et de gymnastique.

Groupe II.

Instruments de mesure et appareils scientifiques.

Le programme de ce Groupe est partagé en neuf Classes et comprend :

Les instruments à mesurer la longueur, la superficie, le volume et le poids, aussi bien de précision que d'usage ordinaire, tandis que les instruments à mesurer le temps (horloges, chronomètres, etc.), sont classés à part, vu leur grande importance ;

Les instruments scientifiques proprement dits, soit les appareils des sciences chimiques, physiques, mécaniques et leurs applications ;

Les instruments dyoptriques sous toutes leurs formes si variées et comprenant par conséquent les lentilles, les lunettes, les spectroscopes, les appareils des phares, etc., aussi bien que les instruments employés dans l'astronomie, la géodésie et la topographie.

Bien qu'à la vérité la *photographie* eût pu être comprise dans cette classe, elle a été classée spécialement au Groupe III dans toutes ses manifestations.

Suit la classe des machines et instruments à mesurer la résistance des matériaux sous toutes les formes imaginables ; de ces appareils il a été fait une classe spéciale, justement en vue de la grande importance qu'ont pris de nos jours les constructions.

Une autre classe a groupé tout ce qui concerne la physique terrestre (météorologie, hydrographie, etc.), soit dans ses appareils, soit dans ses résultats.

Le programme comprend enfin dans une dernière classe les appareils scientifiques de la physiologie médicale et particulièrement de l'électrothérapie qui, étant justement une application de principes scientifiques, ne seraient guère à leur place dans une autre section.

Classe 6.

Instruments à mesurer la longueur, machines à diviser, machines à calculer, arithmomètres, planimètres et intégraphes, poids et balances, mesures du volume, de la pression, de la température et de la densité des liquides et des gaz.

Classe 7.

Instruments pour le dessin, prospectographes.

Classe 8.

Instruments à mesurer et diviser le temps, horloges, chronomètres, compte-secondes, appareils auto-enregistreurs et de contrôle.

Classe 9.

Appareils de mécanique, physique et chimie expérimentale compteurs, rhéomètres, anémomètres et autres mesureurs de vitesse, dynamomètres et dynamographes.

Classe 10.

Instruments d'optique, lentilles, microscopes, lunettes, appareils optiques pour phares, spectroscopes, saccharimètres, etc.

Classe 11.

Instruments de topographie, de géodésie et d'astronomie, appareils photographiques (Voir aussi Groupe III, Classe 17).

Classe 12.

Appareils et machines pour l'essai des matériaux de construction avec leurs instruments de mesure ; indicateurs des déformations dans les constructions.

Classe 13.

Instruments de météorologie, d'hydrographie et de physique terrestre.

Classe 14.

Appareils et machines pour les recherches de physiologie et d'anthropologie ; appareils d'applications de thérapie physique.

Groupe III.

La photographie dans ses applications.

Classe 15.

Matériel : Chambres noires d'atelier, à pied pour voyage, chambres de touristes.
Appareils d'agrandissement et de projection.
Appareils de cinématographie.
Appareils de trichromie obtenue directement d'après nature.
Objectifs, objectifs à distance, obturateurs d'objectifs.
Accessoires d'atelier et de voyage.
Lampes et écrans de laboratoire.
Lampes et matériel d'éclairage artificiel.
Cuvettes et appareils de lavage, supports de plaques.
Pupitres et instruments à retouche.
Matériel complet à imprimer les épreuves positives.
Presses à chaud et à froid.
Photomètres, exposimètres.
Plaques et pellicules (avec épreuves).
Papiers sensibilisés à impression photographiques (avec épreuves).
Produits et préparations chimiques pour photographie.
Cartonnages et matériel pour montage des épreuves.
Appareils à sensibiliser le papier.

Classe 16.

Photographie artistique : compositions, sujets de genre, études, portraits, paysages, marines.
Photographie industrielle et professionnelle ; illustrations de voyages, d'excursions, etc.
Portraits, groupes, architecture, intérieurs, photographie à la lumière artificielle, panoramas, photographies des fleurs et d'animaux, reproduction de tableaux et de fresques, photographies d'établissements et de produits industriels.

Classe 17.

Photographies stéréoscopiques, dispositifs de projection décoratives, toiles photographiques, photographies sur tissus et sur bois, photographies vitrifiées, sur porcelaine et émaillées.

Applications de la photographie à l'astronomie, à la météorologie, aux sciences naturelles, à l'anthropologie, à la médecine, etc.

Photomicrographie.

Phototopographie.

Radiographie.

Résultats d'expériences et de recherches ayant un caractère scientifique et pratique.

Applications de la photographie aux arts graphiques, matériel de ces applications.

Reproduction des couleurs par la photographie.

Classe 18.

Phototypie, cartes postales illustrées, tableaux, albums et estampes de tout genre obtenus par le procédé photographique.

Phototypographie, épreuve variées obtenues au moyen de l'impression typographique d'après des clichés en relief, au trait, en demi-teinte.

Photolithographie, applications variées de la photographie à l' impression lithographique, épreuves directes et transportées.

Cartes de topographie et de géographie obtenues par des procédés photographiques.

Combinaisons de la photolithographie avec la photocollographie.

Photogravure, épreuves de tout genre.

Trichromie et quadrichromie, épreuves en trichromie obtenues par la typographie, la chalcographie, etc.

Épreuves en trichromie et par différents procédés ayant pour but l'impression en couleurs par la sélection des couleurs obtenue photographiquement.

Groupe IV.

Mécanique générale.

Les industries mécaniques ont atteint de nos jours une importance très grande et on les regarde comme la cause essentielle du progrès dans la plupart des autres industries, qui ne pourraient sans cela ni s'affirmer ni se développer.

C'est pourquoi toutes les constructions mécaniques venant en aide aux industries devraient généralement être comprises dans le Groupe de la « Mécanique Générale ».

Toutefois, comme il a été décidé que l'Exposition Internationale de 1911 doit avoir comme caractère la représentation vivante de toutes les industries et de leurs procédés spéciaux, il a fallu restreindre le champ de la mécanique générale aux machines produisant et distribuant l'énergie mécanique, à celles transportant le matériel, et à celles employées à fabriquer tous les instruments variés qui font partie intégrale de quelque industrie spéciale ; mais à leur tour ces instruments sont placés dans un autre groupe dédié à leur industrie particulière.

Il en est résulté une première grande subdivision en deux parties : l'une comprend les machines motrices en général, les organes de transmission du travail mécanique et les machines destinées à soulever et à transporter les corps, avec leurs accessoires ; l'autre comprend les machines à travailler les métaux, les bois, et en général les matières employées à la construction des machines.

Dans les premières parties ont été classées les machines motrices d'après l'énergie naturelle qu'elles utilisent, en y plaçant les moteurs actionnés par la force musculaire, les moteurs hydrauliques et à vent, les moteurs thermiques ; une classe a recueilli tous les organes de transmission du travail mécanique ; on a con-

venablement classé les machines destinées au soulèvement et au transport, en les distinguant d'après la nature même des matières à soulever ou à trasporter, solides, liquides ou aériformes; en dernier lieu on a voulu réunir en une classe spéciale le matériel et les appareils de secours et de protection contre les accidents d'atelier et d'usine.

On a groupé dans la seconde partie les classes concernant les machines, les appareils et les instruments à travailler les métaux en général. Comme il est hors de doute que le plus grand progrès atteint de nos jours par les constructions mécaniques est dû surtout à l'emploi des appareils et instruments de tracement, d'ajustage et de contrôle, ceux-ci ont été tenus dans la considération qui leur est due. La subdivision comprend encore les machines, outils et instruments à travailler le bois et autres matières semblables, les machines à dégrossir et de finissage ; en dernier lieu, les appareils et les machines à travailler la pierre naturelle et artificielle.

Il est évident qu'une machine donnant un mouvement ou fabriquant un objet quelconque ne peut être appréciée à sa juste valeur seulement d'après son apparence ou d'après le résultat du travail qu'elle a fourni. Il faut encore l'examiner pendant son fonctionnement, car ce n'est que dans ce cas que l'on peut découvrir les avantages et les défauts que l'on ne peut relever dans une machine inactive. Aussi on va prendre soin que les machines exposées puissent fonctionner, dans la mesure du possible, devant les yeux du public. L'Exposition paraîtra ainsi plus vivante, elle acquerra une attraction et une utilité plus grandes, les exigences modernes en seront plus satisfaites.

Classe 19.

Recepteurs de la force musculaire de l'homme et des animaux : Manèges, barotropes, moteurs à ressort, à poids, à pédale, etc.

Moteurs hydrauliques : Roues, turbines, moteurs à eau sous pression, accessoires.

Moteurs à vent et accessoires.

Moteurs thermiques : Moteurs à combustible solide, liquide ou gazeux (huile de pétrole, essence, alcool, gaz d'éclairage, gaz pauvre, air chaud, etc.).

Chaudières à vapeur et accessoires.

Machines motrices à vapeur (fixes, sémifixes, locomobiles, turbomoteurs et accessoires).

Classe 20.

Organes de transmission du travail mécanique : Organes solides : Arbres de couche, supports, joints, roues à engrenages et de friction, poulies, courroies de transmission, changes de vitesse, transmissions à distance, etc.; transmissions à distance et distributions de la puissance au moyen de fluides.

Appareils de lubrification : Lubrificateurs et filtres.

Régulateurs et modérateurs du mouvement — Appareils industriels d'observation et de mesure des quantités mécaniques : Régulateurs de pression, manomètres, vacuomètres, indicateurs, compte-tours, tachimètres, chronographes, dynamomètres, ergomètres, anémomètres, compteurs, etc.

Classe 21.

Machines et appareils à soulever et à transporter les corps : Crochets, cordes et chaînes, palans, cabestans, vindas, treuils, noriahs, cochlées, etc., montecharges, ascenseurs, grues, etc.

Machines hydrophores : Pompes à piston, centrifuges, rotatives, injecteurs, béliers, pulsomètres, presses hydrauliques, accumulateurs, multiplicateurs et réducteurs de pression, distributeurs d'eau comprimée, appareils à humecter l'air, etc.

Machines pneumophores : Ventilateurs, aspirateurs, compresseurs, accessoires, etc.

Machines et appareils divers — Parties détachées de machines.

Classe 22.

Matériel de secours contre les incendies. — Appareils et matériel de premier secours, pompes à incendie, extincteurs, outillage de pompiers.

Machines sous-marines : cloches et appareils de scaphandriers.

Appareils de défense et de protection contre les accidents dans les usines, engins d'arrêt, couvreclefs, protecteurs, grilles de sûreté, paranavettes, monteurs et déplaceurs de courroies, freins, parachutes, etc.

Classe 23.

Machines, appareils et instruments à travailler les métaux en général : Machines agissant par choc, pression ou traction, marteaux-pilons, presses à forger, balanciers, laminoirs, machines à tréfiler, machines et presses à emboutir, machines à cintrer, à refouler, à souder, a river, machines a travailler les tôles minces (à découper, à emboutir, à plier, à rouler, à border, à moulurer, etc.)

Classe 24.

Procédés de chauffage, de recuisson, de trempe, de cémentation, de soudage.

Outils à forger et pour les machines susmentionnées : enclumes, bigornes, étaux, marteaux, tranches, poinçons, matrices, emporte-pièces, etc.

Classe 25.

Machines à outil coupant : Tours, machines à percer, à aléser, à tarauder, à fraiser, à diviser, etc.

Outils spéciaux pour ces machines et accessoires : meules à repasser, polissoirs, rectificateurs ; ustensiles en grès, émeri, corindon, carborundum, diamant ; accessoires.

Machines pour travaux spéciaux — Machines à fabriquer les armes et la coutellerie.

Matériel et outils pour les ouvrages à la main : étaux, limes, burins, tarauds, filières, poinçons, etc.

Matériel et instruments de tracement, d'ajustage, de contrôle : plans de comparaison, traceurs, règles, équerres, compas, calibres, micromètres d'atelier, amplificateurs, contrôleurs de la régularité des formes et des dimensions, etc.

Classe 26.

Machines, outils et instruments à travailler le bois, l'os, l'ivoire, la nacre, l'écaille.

Machines de préparation : Types variés de scies, machines à équarrir, à raboter, etc.

Machines de finissage : Tours, machines à raboter, à percer, à mortaiser, pour rainures et languettes, tenons et mortaises, etc., toupies, machines à reproduire, accessoires, etc.

Matériel et outils pour travail à la main — Coutellerie.

Machines et outils spéciaux à l'industrie du charron et du tonnelier, à la fabrication des bois de fusil, des gourdes en bois, de leurs bouchons, etc.

Classe 27.

Machines et appareils à travailler la pierre naturelle et artificielle.

Scies, polissoirs, brisepierres, etc.

Machines et appareils pour préparer les argiles et à fabriquer briques et tuiles.

Machines à chaux et à ciments.

Machines à verrier et à céramiste.

Machines pour la taille et le travail des pierres précieuses.

Groupe V.

Électricité.

En commençant ses travaux, la Commission pour la Section d'électricité a pris en considération la très-grande importance que les services électriques doivent avoir dans une Exposition industrielle ; ce sont eux en effet qui fournissent la meilleure source de force motrice et d'éclairage.

L'organisation des Expositions modernes ne peut plus être un simple assemblage de machines inertes, de peu d'intérêt pour le technicien autant que pour le profane. Elles doivent offrir sous la forme la plus complète le fonctionnement de ces machines suivant le produit industriel qu'elles sont appelées à fabriquer.

Les machines et appareils électriques sont essentiellement à juger d'après leur rendement et la régularité de leur travail. Le visiteur technique et le Jury auront ainsi les éléments nécessaires pour apprécier la nouveauté et le perfectionnement de la construction.

L'Exposition de Paris et surtout celle plus récente de Saint-Louis ont suivi cette voie en faisant de l'Exposition d'Electricité le noyau central d'où rayonnait l'énergie utilisée dans l'enceinte de l'Exposition.

La Commission pour la Section d'Electricité a formulé sa pensée dans un ordre du jour, en exprimant le voeu que « la Commission « Exécutive, en étudiant et en disposant les services de l'Expo- « sition, s'occupe de mettre à la disposition des exposants l'énergie « électrique en quantité suffisante et sous différentes formes, de « façon à permettre au plus grand nombre de machines et d'ap- « pareils de fonctionner en vue du public ».

Dans la compilation du Programme analytique, la Commission a examiné les programmes des Expositions Internationales les

plus récentes, et a cru à propos, afin de tenir un plus grand compte de l'état actuel des applications de l'électricité, d'accroître le nombre des classes, par la séparation de la technique de la génération de l'électricité, de celle de son utilisation.

Ainsi, tandis que dans les Expositions passées la première classe comprenait la « Génération et utilisation mécanique de l'Électricité », dans le programme actuel on a résolu de faire deux classes, l'une ayant pour titre « Génération mécanique et distribution de l'énergie électrique » et l'autre « Utilisation mécanique de l'énergie électrique ».

Les classes qui suivent se rapportent aux autres différentes utilisations de l'énergie électrique.

Une classe spéciale a été formée pour les appareils et instruments de mesure électrique : on a ainsi reconnu la grande importance de cette partie de l'électrotechnie et on a l'espoir qu'un nombreux concours d'exposants puisse faire avec ce matériel une Exposition spéciale comparative qui doit offrir le plus grand intérêt.

En ce qui concerne l'électrochimie, on a pensé qu'elle constitue l'une des applications les plus essentielles de l'électricité et que ses appareils et ses procédés sont si intimement liés à l'électrotechnie, qu'on ne peut totalement les séparer.

La Section d'Électricité regarde l'Électrochimie non pas au point de vue du produit de la fabrication, mais d'après le système de fabrication et ses appareils, qui doivent se considérer dans leur ensemble comme des appareils électriques.

L'Électrochimie, en ce qui concerne les produits, aura sa place dans le groupe de la Chimie, et l'exposant pourra choisir celui des groupes qui lui semblera le plus convenable pour le matériel qu'il se propose d'exposer.

Classe 28.

Génération mécanique et distribution de l'Énergie électrique.

Machines à produire l'électricité : Dynamos à courant continu et à courant alternatif, monophasé et polyphasé.

Transformation du courant : Transformateurs statiques — Groupes moteurs générateurs — Convertisseurs rotatoires — Permutateurs — Redresseurs.

Distribution de l'énergie électrique : Systèmes et appareils de régla e, de sûrete et de protection — Tableaux complets de distribution — Batteries d'accumulateurs.

Lignes électriques : Conduites aériennes, câbles, jonctions, isolateurs, matériel isolant, paratonnerres, etc.

Classe 29.

Utilisation mécanique de l'Énergie électrique.

Moteurs électriques : Moteurs à courant continu et à courant alternatif.

Applications aux transports : Systèmes de traction électrique — Moteurs électriques pour chemins de fer, tramways, automobiles. — Locomotives et automoteurs électriques. — Systèmes de commande et de réglage d'automoteurs et de trains électriques.

Différentes applications électromécaniques : Ascenseurs — Cabestans, grues, treuils, ponts roulants — Machines-outils — Ventilateurs, etc.

Classe 30.

Éclairage électrique.

Lampes à courant continu ou alternatif : Lampes à arc — Régulateurs — Charbons — Lampes à incandescence — Autres systèmes de lampes.

Installations d'éclairage : Éclairage des rues — Éclairage d'édifices publics, de maisons d'habitation, de locaux divers — Tableaux et détails d'installation.

Phares et projecteurs : Applications à la navigation, au service de l'armée, aux travaux publics, etc.

Appareils d'éclairage : Lustres, candélabres, supports etc.

Classe 31.

Télégraphes et Téléphones.

Appareils télégraphiques : Appareils expéditeurs et récepteurs — Appareils à écriture — Appareils multiples — Électrographes — Accessoires d'installations télégraphiques — Déchargeurs — Relais, rappels, etc. — Transmutateurs et tableaux de commutation.

Télégraphie sans fil : Appareils et accessoires.

Appareils téléphoniques : Appareils divers de transmission et de réception — Accessoires d'installations téléphoniques — Tableaux de commutation — Générateurs de courant, etc.

Téléphonie sans fil : Appareils et accessoires.

Lignes télégraphiques et téléphoniques : Conducteurs, câbles aériens, sous-marins et souterrains — Matériel de ces lignes.

Classe 32.

Électrochimie.

Piles primaires — Accumulateurs.

Fours électriques : Application à la métallurgie, à la fabrication de carbures et de produits analogues et dérivés, et à la fabrication de l'acide nitrique — Production de l'ozône, etc.

Procédés et appareils d'électrolyse : Fabrication de produits chimiques divers — Production et affinage de métaux — Galvanoplastie, galvanostégie — Applications diverses.

Classe 33.

Instruments et Appareils de mesure de l'Énergie électrique.

Appareils et instruments de mesure à l'usage des sciences.

Appareils et instruments indicateurs pour mesures industrielles.

Appareils et instruments à enregistrer et intégrer.

Compteurs et appareils analogues.

Photométrie — Appareils photométriques.

Classe 34.

Appareils de Recherches Scientifiques et Expérimentales.

Appareils d'enseignement.

Applications de l'électricité à la thérapeutique, à l'hygiène et à la physiologie.

Appareils à signaux — Applications aux chemins de fer, à la marine et aux mines — Thermostats — Pyromètres — Horloges électriques — Avisateurs.

Appareils de chauffage électrique à l'usage de l'industrie et du ménage — Soudure électrique.

Travaux Publics et Moyens de Transport

(Groupes VI, VII, VIII, IX et X).

Dans l'évolution moderne de la construction l'on tend toujours davantage à tirer parti des données scientifiques pour établir les systèmes de construction, la nature et la qualité des matériaux et les meilleurs moyens d'obtenir et de contrôler les produits; ceci dans le but d'avoir des oeuvres répondant parfaitement à leur destination essentielle au point de vue du goût, de l'opportunité et de l'économie. C'est ainsi que cette branche essentielle de l'art de l'ingénieur voit s'ouvrir devant elle des horizons plus vastes, et qu'on lui a dédié les trois classes composant le Groupe VI.

On trouvera dans ces classes l'ensemble de tout ce qui concerne la construction, depuis les nouveaux matériaux agglomérants et sidérurgiques jusqu'aux engins et procédés mécaniques qu'on a depuis peu imaginés pour surmonter les sérieuses difficultés que le sol présente parfois au point de vue topographique, géognostique et hydrographique. Comme à cet égard des phénomènes toujours nouveaux viennent sans cesse s'offrir à l'attention des gens de l'art, les contraignant à approfondir continuellement leurs études, on comprend bien quelle influence décisive peut exercer cette partie de l'Exposition, une fois bien coordonnée et complétée. Nous avons bon espoir de la voir copieuse et prospère.

Il est par conséquent à souhaiter que les appareils de précision destinés à l'épreuve des matériaux, bien que faisant partie d'une autre classe par leur but industriel, aient un caractère indépendant et soient tenus bien à part d'avec ceux qui ont exclusivement un but scientifique.

Il en faut dire autant de tous les nouveaux appareils perfectionnés et de tous les outils de précision (tels que calibres, micromètres, rapporteurs, etc.), qu'on introduit chaque jour sur une vaste échelle dans l'industrie pour le contrôle et l'inspection rigoureuse des divers éléments de construction, et surtout de ceux qu'on fabrique en série.

Une industrie qui n'a pas moins d'importance et d'étendue est celle des transports, à qui il a été assigné le Groupe VII. Sa technique n'a guère de bornes, elle évolue continuellement, et son caractère bien tranché est d'être internationale.

Cette industrie est étroitement liée à la date que nous allons célébrer ; par le fait, son développement chez nous a justement coincidé avec les moments les plus marquants de notre fortune politique. Notre voeu est qu'avant 1911 l'organisation de nos chemins de fer soit complètement réglée ; aussi, dans l'ensemble des énergies internationales qui se donneront rendez-vouz dans notre pays, tout fait prévoir et espérer que l'industrie italienne et l'agencement intérieur de l'Exposition soient de nature à favoriser et à assurer la réussite de l'entreprise.

Afin qu'elle présente un intérêt de premier ordre et qu'elle offre la reproduction suffisamment complète de tous les progrès qu'il a été possible d'atteindre sur le continent en fait de transports, il faudra que toutes les Administrations étrangères, toute l'industrie internationale y prennent part, autant que possible, par des unités réellement neuves et originales ; il sera facile de la sorte de juger les véritables progrès connus, et le visiteur pourra entrevoir les principes fondamentaux sur lesquels reposeront les constructions à venir.

Il faut également attribuer une importance particulière aux nouveaux systèmes de traction électrique et à la locomotion sur route au service du commerce ; ces moyens mécaniques subsidiaires ont un très grand avenir, et constituent un problème vivant et urgent de notre vie économique.

Naturellement on vient ainsi à comprendre dans la Classe 38 les seuls locomoteurs de route destinés aux transports commerciaux et industriels pour ne pas envahir les attributions de la classe speciale de sport. Mais il sera à propos de les placer tous dans le même Hall, afin de grouper ensemble toutes les manifestations extrêmes de l'automobilisme.

***

Le Groupe VIII embrasse la navigation maritime et celle intérieure. Depuis une trentaine d'années l'industrie navale a fait des progrès étonnants et a eu une prospérité sans pareille. Toutes les nations lui ont consacré la plus grande somme de sacrifices et d'activité pour la mettre toujours davantage au niveau de sa tâche si complexe, et pour obtenir à la fois la puissance, la sûreté, la simplicité de méthode et l'économie dans les résultats.

Notre Exposition ne pourra qu'accroître encore les bienfaits de cette prospérité, faite pour enrichir tous les pays et en étendre l'influence.

L'Exposition de la Navigation intérieure n'aura pas un moindre effet : l'intention est de lui attribuer une physionomie toute particulière, ce qui ne sera ni inutile ni hors de propos ; il s'agit en effet de la considérer du côté pratique et dans les conséquences qui pourront en résulter pour notre pays.

Chez nous, contrairement à ce qui a été fait dans les autres États d'Europe, le problème de la navigation intérieure est encore très en retard, bien que des Corps et des personnes qui font autorité en poussent l'étude par tous les moyens en leur pouvoir. Les communications par eau sont si importantes et offrent tant d'avantages à l'économie de la production, au trafic intérieur et international, qu'il faut que des initiatives organiques et bien réglementées viennent hâter leur effectuation en Italie, afin que notre pays puisse en tirer toute la richesse particulière et la prospérité que la vie nationale peut bien prétendre.

Une autre Classe qui n'a pas moins d'importance est celle destinée à la navigation aérienne, que l'on voudrait mettre d'accord avec le plus large esprit scientifique et éloigner des formes habituelles et banales. La navigation aérienne doit être exposée suivant des idées et des programmes faisant oublier le néant des fêtes usuelles et comportant une organisation originale, pratique et moderne.

Le problème des ballons dirigeables prend tous les jours une extension plus grande ; des tentatives courageuses et remarquables se sont déjà produites en fait de vol mécanique ; aussi peut-on dire que l'aérostation est au moment de s'affirmer par son utilité sérieuse et indiscutable et par sa finalité nouvelle et particulière.

L'aéronef et son très utile auxiliaire, l'aéroplane, sont désormais devenus des choses réelles et bien définies, tant et si bien que des flottes de dirigeables de guerre ont été construites à l'étranger dans l'intérêt de la défense nationale. Parmi elles les plus remarquables sont celles de la France, dont l'initiative se marque toujours par des victoires.

Parallèlement au progrès civil et social, il est indispensable à notre pays de perfectionner à cet égard aussi son organisation armée. Turin, active, tenace, persévérante, qui a su porter si en avant l'industrie des automobiles, ne manquera pas dans son Exposition d'étendre largement le succès de l'aéronautique, elle-même si étroitement liée au progrès des moteurs à explosion.

Dans la période qui nous sépare encore de 1911, cette science aura sans doute atteint d'autres perfectionnements ; on sera certainement parvenu à établir les caractéristiques précises des dirigeables et de quelques machines à aviation, qui se trouveront alors dans une phase de progrès et de grand développement.

Afin de donner à l'Exposition une impulsion énergique et bien dirigée, tout ce qui se rapporte à l'aéronautique, concours techniques et de sport, aérostation militaire et industrielle, aérostation d'agrément, seront réunies en une seule organisation, dirigées par un seul organisme, et jugées par un seul Jury spécial et compétent.

***

La Classe 64, réservée aux services des postes, des télégraphes et des téléphones, vient enfin en dernier lieu, sans toutefois rien perdre de son importance.

Partout l'activité postale s'est intensifiée pour répondre aux exigences toujours croissantes de notre époque ; les réseaux télégraphiques et téléphoniques se sont resserrés ; des réformes ont été introduites dans les communications rurales ; celles maritimes ont été étendues et remarquablement améliorées.

Par les chemins de fer et les tramways atteignant les solitudes alpines les plus élevées et par les progrès de l'automobile, les nouveaux services modernes s'étendent et se développent rapidement en resserrant le monde entier dans un étroit réseau de relations. Cette Classe aussi, ayant pour objet le transport des idées, aura toute l'extension réclamée par son importance.

Groupe VI.

Travaux Publics.

Classe 35.

Matériaux de Construction.
Échantillons, spécimens et résultats des essais.

Agglomérants hydrauliques : chaux, ciments, pouzzolanes, plâtres.
Pierres naturelles et artificielles.
Briques, tuiles et leur succédanés.
Matériaux de couverture.
Bois.
Métaux.
Autres matériaux.

Classe 36.

Procédés de construction, machines et appareils appliqués à l'art du constructeur pour l'exécution des travaux et ouvrages suivants :

Terrassements et déplacements de matières, fondations, installations de chantiers, transports de matériaux ;
Bâtiments ;
Routes ordinaires et ferrées, ponts, construction de tunnels ;
Canaux, ports de fleuve et de mer ;
Machines et procédés d'entretien des rues, des routes et des chemins de fer, de bâtiments, de canaux, de ports et de plages.

Classe 37.

Modèles, plans et dessins concernant les ouvrages suivants :

Rues, voies ordinaires, ferrées et aériennes ;
Ponts, viaducs, etc. ;
Consolidations et défenses, murs de soutien, digues et barrages ;
Prises et dérivations d'eau, canaux, conduites forcées;
Constructions en bois, en fer et en ciment armé;
Voies navigables, canaux et ouvrages relatifs;
Travaux maritimes.

Groupe VII.

Industrie des transports. Chemins de fer et Tramways.

Classe 38.

Véhicules ordinaires de route, voitures à traction animale.

Automobiles de transport à l'usage de l'industrie, du commerce et des services publics : (pour automobiles de sport et de luxe, voir Groupe XI, Classe 60).

Vélocipèdes.

Matériaux spéciaux de construction, pièces détachées, engins et accessoires se référant spécialement aux véhicules.

Classe 39.

Gares et matériel de station :

Stations, parcs, dépôts, ateliers de réparations, maisons d'habitation.

Lignes de chemins de fer et de tramways, armement, mécanismes de station.

Signaux fixes, appareils à manoeuvre de gare, blocs.

Châteaux d'eau, épurateurs.

Matériel roulant :

Locomotives, automoteurs, voitures, fourgons et wagons à marchandises de chemin de fer et de tramway.

Accessoires de matériel roulant.

Systèmes spéciaux de traction :

Traction électrique sur rails et sur route ordinaire.

Traction à crémaillère, aérienne, funiculaire, souterraine.

Moyens subsidiaires mécaniques des chemins de fer pour transports publics et militaires.

Classe 40.

Technologie des voies ferrées :

Échantillons et spécimens des différents organes faisant partie des constructions des chemins de fer et des tramways.

Méthodes de construction, fonctionnement des installations et accessoires.

Economie des transports :

Photographies, vues, modèles en relief, livrets-guide, indicateurs et tableaux-réclame.

Organisation, exploitation, transports et tarifs, statistique.

Institutions de prévoyance et d'assistance du personnel.

Littérature.

Groupe VIII.

Navigation marchande, maritime, fluviale et de lac.

Classe 41.

Chantiers et Navires.

Installations de chantiers de construction navale :

Usines affectées à la préparation et à la disposition des métaux constituant le navire.

Parties principales d'une coque de grandes dimensions et de poids considérable. Plans, dessins, modèles de coques et de navires et bateaux.

Installations d'ateliers de construction pour machines motrices et chaudières.

Projets, plans, modèles de machines ou de leurs parties.

Accessoires des navires :

Gouvernails et leurs systèmes de manoeuvre, ancres, cabestans, chaînes ; amarres et treuils ; grues et palans ; projets, plans et dessins.

Embarcations à rames et à moteur mécanique de toute espèce ; bateaux de sauvetage, systèmes pour les hisser et les lancer.

Classe 42.

Gouvernement du navire.

Installation et moyens de tout genre pour assurer la flottaison en cas de sinistres maritimes.

Manoeuvre et navigation du navire ; engins de transmission des ordres aux machines, au gouvernail et à des sections spéciales du navire ; fanaux à signaler la route ; signaux de route ; signaux de jour, de nuit et de brouillard.

Appareils de sauvetage.

Boussoles, cartes hydrographiques ; livres de bord et de signaux ; portulans.

Chronomètres et instruments d'observation astronomique, lochs et sondes.

Classe 43.

Hygiène et alimentation.

Hygiène du bâtiment: Moyens d'aération et de désinfection des sentines et des cales, des cambuses et des logements; désinfection du chargements; moyens de chauffage. Plans d'infirmeries.

Nourriture des équipages et des passagers : Méthodes et moyens de conservation des denrées : fours à pain : cuisines, distillateurs, appareils frigorifiques. Mobilier des logements des matelots et des passagers : méthodes et moyens d'ablution personnelle et de lessivage des hardes et du linge. Éclairage intérieur.

Classe 44.

Dispositions pour la commodité et la securité personnelle.

Adaptations et moyens de distraction pour passagers. Facilités d'embarquement et de débarquement : dispositions mécaniques et administratives en aide du mouvement de la correspondance postale et des opérations commerciales.

Dispositions en vigueur sous forme de lois et de règlements concernant l'industrie des transports maritimes et accordant des garanties au personnel qui y est employé. Mesures économiques de prévoyance.

Classe 45.

Compagnies de navigation : Règlementation technique, administrative et commerciale des Compagnies, pour les services de la poste et des passagers, pour les émigrants et les transports de marchandises ; bâtiments désignés pour services auxiliaires de guerre.

Moyens de faciliter la navigation côtière et l'entrée des ports. Phares, fanaux, balises et signalation spéciale d'endroits dangereux. Facilitations à l'amarrage dans les ports et aux opérations du commerce (embarquement et débarquement des marchandises).

Navigation intérieure.

Classe 46.

Projets de voies navigables : Rivières, lacs, lagunes ; fleuves canalisés ; canaux artificiels ; communications avec la mer ; ports et quais, intérieurs et lagunaires ; canaux servant à la fois à la navigation, à l'irrigation et à l'industrie.

Alimentation des canaux : Elévation mécanique des eaux ; réservoirs en pays de montagne ; dragage ; service météorologique et hydrométrique.

Ouvrages d'art : Digues fixes ; barrages mobiles ; galeries ; protection des berges ; bassins ; écluses ; réservoirs d'épargne ; élévateurs, ascenseurs, plans inclinés ; ponts à bascule, tournants, à élévation ; ponts de bateaux, ponts transbordeurs ; ponts-canaux.

Classe 47.

Outillage et raccordements.

Types de dotation des ports intérieurs et des quais le long des voies navigables ; engins de chargement et de décharge à terre ; magasins.

Appareils pour l'emploi de la force hydraulique et électrique dans le service des ports et quais, des bassins, des plans inclinés, des ascenseurs ; éclairage ; téléphone.

Systèmes de raccordement des ports et quais avec les lignes ferrées et les tramways ; stations mixtes.

Classe 48.

Matériel et traction.

Types et modèles de matériel flottant pour le service du commerce ; de chalands pour canaux de différentes profondeurs.

Systèmes de remorqueurs et de propulseurs à la vapeur, à l'électricité et à explosion ; hydroplanes.

Systèmes mixtes d'automobiles pour terre et pour eau

Chantiers de construction navale.

Chemins de halage, halage animal, halage mécanique.

Sondage, signalation de route, navigation de nuit et en temps de brouillard.

Classe 49.

Partie économique et commerciale.

Lois, règlements, instructions, hypothèque fluviale.

Tarifs, services cumulatifs avec la marine marchande et les chemins de fer.

Statistiques du trafic, résultats économiques comparés entre les voies ordinaires, les lignes ferrées et les voies de navigation intérieure.

Instruction technique et commerciale sur la navigation intérieure dans les institutions spéciales.

Ecoles pratiques et professionnelles de bateliers.

Compagnies de navigation.

Sociétés d'études et de propagande, comités de région, congrès.

Cartographie, bibliographie.

Groupe IX.

Navigation aérienne.

Classe 50.

Grands dirigeables, aéroplanes, hélicoptères (constructions en grandeur naturelle pour service de guerre, sport et transports).

Hangars fixes, transportables et de circonstance.

Production du gaz :

Systèmes de dépuration du gaz d'éclairage.

Systèmes de production du gaz H (installations fixes, sémi-fixes, portatives).

Systèmes de ravitaillement de gaz en cours de navigation.

Systèmes d'économisation du gaz en cours de navigation.

Moteurs d'aérostation :

Pour dirigeables.

Pour aviation.

Systèmes spéciaux de refroidissement et de carburation.

Carburateurs spéciaux pour l'emploi alterné ou autre d'essences ou du gaz de l'aérostat.

Régulateurs spéciaux de marche et de mise en marche.

Turbines a gaz.

Moteurs à réaction.

Institutions technico-scientifiques d'aérodynamique :

Installations expérimentales, appareils et méthodes expérimentales.

Classe 51.

Matériel de construction de ballons, de cerfs-volants, de dirigeables et d'aviation :

Étoffes, fil, cordages, filets, accessoires de travail, de montage, d'ascension et de navigation, d'amarrage, de repliage et de transport.

Machinerie spéciale pour la préparation des tissus et des fils, des cordages, des filets, etc. ; pour bois et métaux à outillage et à accessoires, etc.; bois et métaux à outils, à accessoires et de construction.

Différents modèles de systèmes aérostatiques, de dirigeables et d'aviation.

Classe 52.

Matériel d'aérostation militaire pour ascension ; parcs de forteresse et de campagne ; moyens de transports du gaz comprimé, moyens divers de ravitaillement du gaz.

Classe 53.

Matériel d'aérostation scientifique : ballons sphériques, cerfs-volants, ballons-sonde, etc.

Appareils d'exploration de la haute atmosphère ; physico-chimie, électricité, physiologie.

Photogrammétrie et appareils photographiques à ballons ; reproductions et levées.

Exposition rétrospective littéraire; publications et journaux d'aéronautique.

Sociétés d'aérostation scientifiques et sportives.

Sections d'aérostiers volontaires.

Cartes de navigation aérienne, moyens et appareils d'orientation et de calcul du point en cours de navigation.

Appareils portatifs d'éclairage, appareils de sûreté, de sauvetage, de signalation et de communication.

Radiotélégraphie aérostatique.

Groupe X.

Service des postes.

Classe 54.

Dessins, modèles et photographies de constructions pour les services des postes, des télégraphes et des téléphones ; organisation intérieure et coloniale de ces services, développement, statistique, monographies, coopération dans un but social.

Matériel du service des postes, machinerie, outillage, automates, systèmes modernes de poste automatique, messageries, bureaux ambulants, service militaire de campagne.

Collections philatéliques.

Groupe XI.

Industries de Sport.

Le Sport, cet agent si puissant dans l'évolution moderne, doit s'affirmer d'une façon nouvelle et grandiose à l'occasion de l'Exposition de 1911. Chacune de ses branches devra y donner une idée nette et précise du progrès qu'elle a atteint. Par conséquent, en outre du matériel qui va être exposé dans le Hall du Sport par les hommes d'étude, les inventeurs et les constructeurs, on se propose de fixer à des époques convenables des concours spéciaux, qui par leur importance vont attirer à Turin les champions du monde dans n'importe quelle manifestation sportive. La Commission Exécutive s'occupera avec tout le soin possible de rendre ces réunions aussi remarquables qu'attrayantes.

Classe 55.

Gymnastique. Podisme. Athlétisme. Escrime. Jeux.

Agrès de gymnastique et accessoires de jeux, costumes, publications, méthodes, etc, sur la gymnastique, la marche, l'athlétisme, l'escrime et les jeux de plein air (lawn-tennis, foot-ball, golf, jeu de boules, etc.).

Classe 56.

Tir.

Tir à la cible : Armes, accessoires de champ de tir, costumes, règlements, publications.

Tir au vol : Armes de chasse, chiens, field-trials, armes de tir au pigeon, accessoires de champ de tir. Costumes, règlements, publications.

Classe 57.

Canotage, Yachting, Natation.

Canotage : Embarcations de régate (outriggers d'avant et à deux, yoles de mer, canots vénitiens, etc.).

Bateaux de promenade.

Gréement, sièges mobiles, avirons, toletières, bouées, engins d'école d'aviron, etc.

Statuts, règlements et codes de Sociétés.

Publications périodiques sur l'avironnage.

Publications, dessins et statistiques.

Yachting : Yachts à voiles de course, de croisière et à vapeur ; bateaux à moteur de course et de croisière ; vedettes d'escadre ; yachts auxiliaires ; canots de bossoir à rames ou à moteur ; gréement et voilure ; machines et chaudières ; moteurs à essence, à pétrole, etc.; installations d'yachts ; publications périodiques, ouvrages, cartes, dessins, plans, modèles, etc.; statuts, règlements et codes de Sociétés.

Natation : Appareils d'enseignement de la nage à sec et à l'eau.

Manuels et instructions sur les différentes méthodes de natation et de sauvetage.

Statuts, règlements et codes de Sociétés de natation et de sauvetage.

Classe 58.

Alpinisme.

Habillement et équipement, chaussures, cordes, piolets, alpenstocks, skis, patins, crampons, havresacs, cuisines portatives, provisions de bouche, pharmacies de poche, lanternes, tentes, couchettes, traineaux, bobsleighs, etc.

Modèles et dessins de ponts, de sentiers, d'indicateurs de route, d'hôtels de grande altitude, d'observatoires et de refuges de montagne.

Instruments et appareils d'étude et de recherche scientifique à la montagne, ou pour un but spécial de l'alpiniste.

Collections : géologie, spéléologie, minéralogie, botanique, zoologie, ethnologie, etc.

Petites industries de montagne : Ouvrages en bois, paille et autres matières végétales.

Ouvrages en métal, pierre et argile.

Ouvrages divers (dentelles, broderies, étoffes ; fleurs desséchées, etc.).

Outils, machines, modèles, dessins, etc., pour l'exploitation des petites industries.

Sociétés alpines, excursionnistes, ski-clubs, patineurs, etc.

Sociétés de guides et porteurs alpins. Comités de recrutement. Caisses de prévoyance et de secours, tarifs, règlements, etc., pour l'exercice de la profession de guide et de porteur.

Publications, cartes topographiques, panoramas, cartes en relief, sections, photographies, etc.

Classe 59.

Hippique en général - Courses au galop et au trot - Raids.

Harnais, selles, etc.

Ferrure du cheval et maréchalerie.

Habillements de gentleman et de jockey.

Écoles d'équitation. Publications, statuts, règlements de Sociétés hippiques et de course.

Classe 60.

Automobilisme - Motocyclisme - Bateaux à moteur.

Automobiles complètes, châssis et carrosserie. (Pour voitures lourdes, omnibus, etc., voir Groupe VII, Classe 38).

Motocycles.

Bateaux à moteur.

Moteurs complets à combustible liquide, à gaz, à vapeur, à électricité pouvant s'appliquer à toute espèce de véhicule.

Parties détachées d'automobiles, moyens de transmission de force, de changement de vitesse, appareils de direction, de sûreté, de mise en marche, d'allumage, d'éclairage. Accessoires.

Bandes élastiques de roues (gommes ou autres).

Carrosserie et son matériel.

Habillement et équipement.

Publications techniques, de touriste et autres pour automobilisme, écriteaux de route, etc. Organisation des grandes Compagnies d'automobiles, études, assurances.

Classe 61.

Cyclisme - Tourisme.

Evolution technique de l'industrie du cycle.

Matériel du jour. Voitures diverses à chevaux ou automatiques, traineaux, pirogues, canots, gondoles, Yinrickisches, Troïkas, carrioles, skis, patins, comme moyens de tourisme.

Habillement et équipement du touriste.

Publications techniques sur l'industrie du cycle. Tableaux graphiques de la production du cycle.

La Ville moderne

(Groupes XII, XIII et XIV).

Un des caractères les plus marquants du siècle qui vient de s'écouler a été, dans le champ de la vie sociale, l'activité constante et éclairée de presque tous les peuples du monde civilisé à améliorer les tristes conditions générales de leur existence amenées par les siècles, et à se procurer des séjours et des moyens de vie répondant mieux aux exigences humaines, plus agréables et surtout plus sains.

Ce mouvement de régénération du milieu social, après avoir lentement débuté dans la première moitié du siècle dernier, a pris dans une époque plus rapprochée de nous toute l'importance d'une véritable compétition parmi les centres habités. Un tel mouvement entraînant le perfectionnement de l'organisation administrative et sanitaire et celui de l'art de construire, parviendra dans un bref délai à baisser le coefficient de maladie et de mortalité des habitants, à augmenter leur confort et leur bien-être, et à les appeler en plus grand nombre à se grouper dans une même enceinte.

De larges voies et de vastes places percées dans une foule d'habitations entassées les unes sur les autres, ont donné libre accès au soleil, ont amené la lumière, la chaleur et une vie nouvelle à des êtres dont l'éducation morale a profité par cela même : là où des observateurs désintéressés affirmaient il y a moins de cinquante ans que « la vermine disputait le logis aux voleurs » et où régnait « une mortalité sans terme et une immoralité sans nom ».

D'innombrables maisons vétustes, étayées les unes aux autres, branlantes, humides et immondes, sans commodités familiales, ont été démolies, et sur leur emplacement assaini on a bâti

des maisons commodes pour les riches, la classe moyenne et les travailleurs. Toutes les classes sociales y ont trouvé leur compte.

On prit soin de remédier aux inconvénients de voirie et de propreté portés par l'agglomération de nombreuses et vastes habitations, par de bons systèmes de pavage et d'égouts et par des procédés rationnels de destruction des rebuts de la vie urbaine.

La sûreté publique et les rapports entre citoyens ont grandement profité des applications, auxquelles on n'avait jamais songé, de l'éclairage des groupes d'habitations.

D'anciens aqueducs ont été réparés, de nouveaux ont été construits ; on a encore cherché d'autres moyens d'amener des eaux saines et abondantes aux services publics et aux ménages.

On construisit des marchés et des abattoirs ; on établit une surveillance sur la qualité et le prix des aliments et de tout ce qui est nécessaire à la vie de chaque jour ; on rendit même, dans la mesure du possible, les Communes responsables de la sécurité publique par l'obligation d'avoir toujours prêts les moyens de secours contre les incendies, les inondations et autres calamités.

L'assistance des abandonnés, des invalides, des malades, des enfants et des vieillards est peu à peu devenue, en grande partie, une fonction publique, et en tout cas est au moins surveillée et patronnée par la Communauté. On érigea des asiles, des hospices, des hôpitaux, des refuges pour toutes les formes de la misère humaine, et on les soumit à des règles spéciales qui ont pour but d'y porter remède au mal plutôt que de le cacher seulement.

On construisit également des bâtiments spéciaux pour l'instruction populaire, littéraire, artistique, scientifique et professionnelle de tout degré ; un compte particulier a été tenu du but auquel ces constructions sont destinées.

Les industries collectives, surgies en même temps que le siècle dernier, eurent également leurs édifices répondant aux conditions particulières de bien-être et de santé de l'ouvrier.

L'art de la construction et l'architecture ont porté leur précieux concours au confort, à l'assistance, à l'éducation et au travail populaire. Et, tout en accomplissant cette révolution dans leur but final, ils continuèrent à se déployer en de magnifiques oeuvres d'utilité et d'ornement ; c'est ainsi que, pour ainsi dire, ces arts se sont démocratisés en regard des siècles écoulés, où on les tenait pourtant en si grand honneur.

On établit des concours pour le tracement de plans de villes ou de quartiers bâtis à nouveau sur terrain vierge, ou pour la reconstruction de quartiers déjà existants ; il en résulta des conceptions magnifiques, où les auteurs ont tiré parti de toutes les beautés naturelles pour les faire concourir à l'effet des édifices. Les palais publics à emplacement rationnel devinrent les noyaux autour desquels vinrent se grouper rationnellement les édifices particuliers.

Des bâtiments somptueux appartenant à l'État ou aux Communes, aux associations, aux administrations publiques ou privées s'élevèrent comme un signe d'une époque de moindre centralisation dans la direction de la chose publique, d'un plus grand échange de rapports nationaux et internationaux, d'une répartition plus équitable du patrimoine social.

Ces palais royaux et ces ministères, ces palais d'assemblées législatives, ces hôtels de ville, ces bureaux des postes et des télégraphes, ces banques, ces hôtels, ces théâtres, ces gares, ces docks, ces cimetières et ces fours crématoires ont fourni des thèmes spéciaux de plans nouveaux de construction et des motifs variés de perspective architecturale.

Le génie esthétique a encore trouvé des occasions non moins favorables de se déployer dans le goût toujours plus raffiné pour la décoration du sol public par des jardins, des squares, des monuments et des fontaines, et dans les exigences toujours croissantes d'une vie trop affairée pour les commodités de détail.

La richesse économique distribuée avec plus de largeur et d'équité a étendu dans les masses elles-mêmes la soif d'une vie intime plus confortable, plus luxueuse même ; c'est ainsi que les décorations et le mobilier des maisons ont pris un caractère pratique en même temps que plus artistique. Il n'y a pas jusqu'aux installations d'aération et de chauffage par des moyens et des systèmes nouveaux, qui n'aient eu en vue, non seulement l'amélioration des conditions intérieures des habitations, mais leur ornementation.

Enfin, la substitution du travail manuel par des moyens physiques et mécaniques, substitution qui s'impose toujours davantage pour des raisons d'économie et d'humanité, a développé tout un art nouveau pour réduire la fatigue excessive dans les constructions et supprimer les dangers des travailleurs.

C'est en quelque sorte une représentation graphique ou plastique des résultats actuels de ce mouvement étonnant du milieu social, que l'on désire rassembler dans le Groupe XII de la prochaine Exposition internationale.

Le caractère de ce Groupe sera moins industriel qu'éminemment social et artistique.

Les administrations publiques et les particuliers se trouveront sans doute engagés à exposer leur oeuvre par le désir de faire connaître quelle solution ils ont imaginé ou appliqué aux graves problèmes qui intéressent de près le bien-être et la santé de la collectivité et de l'individu à la fois. Il est d'intérêt commun de concourir à améliorer ces solutions et à les rendre plus pratiques ; pour cela, tout le monde doit mettre en évidence, avec les progrès atteints, les avantages obtenus.

C'est ainsi qu'on se propose d'exciter une émulation rationnelle et féconde de bons effets sociaux, et d'obtenir par cette émulation la plus grande somme de bien général avec le concours du plus grand nombre.

Groupe XII.

Classe 62.

Organisation technico-administrative des Municipalités.

Règlements et publications concernant l'organisation des services de ville et spécialement l'hygiène, l'anagraphe, l'état civil, la statistique démographique et sanitaire, les bâtiments et les travaux publics, de voirie, de canaux, d'éclairage, d'eau potable, de tramways, de police, etc.

Plans et modèles de bureaux d'hygiène et de laboratoires chimiques et bactériologiques pour l'inspection des denrées et la surveillance hygiénique en général ; cabinets photométriques et leurs appareils.

Classe 63.

Municipalisation des services publics.

Conduites d'eau municipales ; manières de les racheter aux Sociétés privées. Installations ex novo. Quantité et qualité de l'eau distribuée. Systèmes de distribution. Tarifs et règlements.

Canalisations industrielles: Installations hydro et thermo-électriques. Quantité de force distribuée pour moteurs et pour éclairage. Capital engagé dans les installations. Méthodes de distribution. Tarifs et règlements.

Tramways municipaux : manières de les racheter aux Sociétés privées. Installations nouvelles. Détails d'exploitation. Capital engagé. Nombre des passagers, des courses, des voitures-kilomètres. Tarifs et règlements. Omnibus. Camions automobiles.

Usines à gaz municipales : manières de les racheter aux Sociétés privées et d'en installer de nouvelles. Capital engagé. Données sur la consommation pour éclairage public et privé. Prix de revient et de vente du gaz. Prix de revient et de vente des sous-produits. Tarifs et règlements.

Autres industries et services municipalisés.

Classe 64.

Police urbaine et rurale.

Types d'uniformes et de marques distinctives pour sergents de ville, pour pompiers et autres agents municipaux.

Machines, engins et uniformes concernant le service d'extinction des incendies.

Modèles, dessins et types d'appareils pour l'entretien, le nettoyage et l'arrosage des rues, des boulevards, des places et des squares.

Systèmes et moyens de ramasser et de transporter les balayures des rues et des maisons. Moyens d'utiliser ou de détruire ces balayures.

Classe 65.

Alimentation publique.

Plans, modèles et outillage d'abattoirs, de marchés à bestiaux, de conservation et de transport des viandes et autres denrées alimentaires. Installations frigorifiques. (Voir Groupe XVIII, Classe 114).

Halles et marchés de denrées alimentaires. Fours à pain. Laiteries, vacheries, etc.

Classe 66.

Police mortuaire.

Plans, sections et modèles de cimetières à inhumation, de fours crématoires et de leurs appareils — de voitures de transport et d'appareils de conservation des corps.

Classe 67.

Renouvellement édilitaire des villes.

Plans et modèles de groupements d'habitations avec la représentation des travaux d'assainissement et d'amélioration édilitaire, exécutés ou en projet. Plans d'ensemble d'agrandissements de villes.

Représentation graphique et plastique de plans et profils de ponts, rues, avenues, places et jardins de ville. Matériaux de pavage des rues. Fontaines monumentales. Plantes d'ornement et autres décorations.

Types de kiosques pour service voyer : châlets de nécessité, kiosques à journaux et à fleurs, etc.; postes téléphoniques, remises à bicyclettes, etc.; tableaux et colonnes lumineuses de publicité.

Types et modèles d'éclairage public par le gaz, l'électricité, etc. Appareils d'éclairage ordinaires et décoratifs pour rues, avenues, places et squares.

Classe 68.

L'art de l'ingénieur sanitaire.

Représentation graphique et plastique d'installations d'égoûts de maison et de rue pour eaux de ménage et de pluie. Démonstrations pratiques et représentatives d'autres systèmes hygiéniques d'élimination des rebuts des villes. Dessins et installations démonstratives de destruction ou d'utilisation des rebuts urbains.

Représentation graphique et plastique d'appareils concernant la prise, conduite, distribution, dépuration, répartition et mesure des eaux potables et de propreté dans les centres habités ; fontaines et abreuvoirs publics.

Plans, élévations et modèles de lavoirs publics ; de buanderies ordinaires et à vapeur ; de locaux à désinfections publiques.

Appareils et installations d'aération et de chauffage local, central et à distance, à l'air chaud, à l'eau, à la vapeur et mixtes. Dispositions pour écarter des bâtiments l'eau souterraine et pour s'opposer à la propagation de l'humidité aux étages supérieurs depuis les fondations.

Classe 69.

Édifices publics ou d'usage public.

Plans, élévations et modèles d'habitations populaires urbaines, de maisons et cités ouvrières, de fermes, etc.

Plans, élévations et modèles d'édifices d'instruction et d'éducation; d'institutions et laboratoires universitaires et supérieurs ; de bibliothèques ; de maisons d'école moyenne, élémentaire et primaire, de ville et de faubourg ; de pensions et pensionnats, hospices, casernes, maisons de détention, de correction et de peine, etc.

Plans, élévations et modèles d'hôtels de luxe, ordinaires et populaires; de stations climatiques et d'établissements d'hydropathie et de bains de mer, d'été et d'hiver ; d'établissements de bains de luxe et populaires en ville.

Plans, élévations et modèles d'hôpitaux généraux et spéciaux ; de maisons de maternité et de convalescence ; de maisons d'aliénés ; de sanatoriums ; de dispensaires ; de maisons de santé privées ; d'hospices d'invalides, de vieillards, de sourds-muets, d'aveugles.

Classe 70.

Habitations privées.

Plans, élévations et modèles de maisons d'habitation privée, de luxe et bourgeoise.

Groupe XIII.

Décoration et ameublement des maisons.

Classe 71.

Matériaux et appareils pour construire, décorer et parachever les bâtiments.

Materiaux de construction des différentes parties d'un bâtiment — murs, voûtes, plafonds, toitures, crépissages, vernis, revêtements à l'intérieur et à l'extérieur.

Matériaux de décoration extérieure et intérieure des bâtiments — en pierre ou en marbre, naturels ou artificiels, en terre cuite, en faïence émaillée, en verre, en mosaïque.

Dessins et spécimens de fermeture de portes et fenètres, en bois ou fer. Grilles, marquises, vérandahs, serres. Montecharges et élévateurs.

Accessoires de construction des toitures, corniches et gouttières de faîte. Tuyaux de gouttières. Douches. Combles. Lanternes. Lucarnes. Cheminées et mitres.

Toitures plates et terrasses. Matériaux et systèmes en assurant l'imperméabilité.

Modèles et appareils de distribution et de mesure des gaz d'éclairage et du courant électrique à l'intérieur. Appareils ordinaires et de luxe pour l'éclairage des locaux. Sonneries électriques d'appartement et de bureau. Paratonnerres.

Spécimens de décoration extérieure et intérieure d'édifices publics, de maisons d'habitation, d'école, de santé et de refuge. Décorations de magasins.

Échafaudages fixes ou mobiles, machines et engins pour toute espèce de construction, pour fondations en terrain marécageux ou offrant n'importe quelle difficulté ou danger.

Classe 72.

Ameublement d'appartements de luxe et ordinaires.

Spécimens d'ameublement de pièces d'appartements de luxe, bourgeois ou populaire.

D° de chambres et de salons d'hôtel, ordinaires et populaires.

D° de maisons d'école et de gymnase.

Mobilier en bois, ordinaire et de luxe ; ouvrages d'ébéniste, de ciseleur, de sculpteur ; lits, sièges, tables, armoires, buffets, bibliothèques, billards, etc.

Mobilier en fer et autres métaux. Coffres-forts. Mobilier de serre et de jardin.

Classe 73.

Ouvrages de tapissier.

Bronzes décoratifs ; lustres artistiques.

Classe 74.

Verrerie, cristallerie et céramique ordinaire et de luxe — Services de table complets.

Classe 75.

Appareils d'éclairage domestique et accessoires.

Appareils de chauffage, poëles, calorifères, radiateurs, etc. — Ventilateurs d'appartement.

Cuisines économiques, fours de ménage, etc. — Objets d'usage domestique, ustensiles de cuisine, etc.

Groupe XIV.

Instruments de musique.
Matériel de Théâtre et de Spectacles.

Classe 76.

Instruments de musique.

Fabrication des instruments — Instruments à vent, à cordes, à clavier, à percussion — Pianos, harmoniums ; pianolas et autres instruments automatiques — Orgues d'église — Cloches et carillons, etc.

Classe 77.

Matériel de Théâtre.

Mécanismes et mobilier de théâtre — Scénographie et chorégraphie — Costumes, etc.

Classe 78.

Matériel de Spectacles divers.

Spectacles d'attraction — Panoramas — Cinématographes, appareils de projection — Illusions optiques — Projets d'illuminations, de feux d'artifice, etc.

Groupe XV.

Sylviculture et industries forestières.

Classe 79.

Économie forestière.

Notices et études sur l'économie sociale des forêts — Importance des bois et conditions de la sylviculture — Statistique et législation — Stations climatiques d'été.

Enseignement forestier — Programmes et rapports sur les écoles spéciales de sylviculture — Stations d'essais.

Agencement de l'exploitation forestière — Méthodes administratives — Recherches et expériences sur les différentes méthodes de cultivation et d'utilisation : statique forestière — Études et instruments à relever la quantité et la valeur des produits : dendrométrie, xylométrie et évaluation forestière.

Monographies des arbres des forêts et de cultures spéciales — Collections de plantes desséchées et de graines d'essences qui méritent d'être cultivées — Acclimatation d'essences nouvelles.

Pépinières et vergers forestiers, systèmes de culture — Spécimens des plantes cultivées.

Classe 80.

Gouvernement des bois.

Reboisements, barrages, cultivation des dunes. Études et rapports, plans, projets, photographies.

Formation et élevage des taillis et des hautes futaies — Forêts simples et mixtes — Cultures spéciales : chataîgneraies, pinaies, bois de chênes-liège, de peupliers, oseraies, etc.

Matériel et appareils à cultiver et gouverner les bois et à les protéger contre les effets nuisibles — Moyens et systèmes employés contre les incendies.

Coupe des bois, récolte, préparation et transport des produits — Types et modèles de transport aérien, de charriage et de flottage.

Collections d'échantillons des différentes essences et assortiments de bois. Bois de gros oeuvre et de construction : sciés (madriers, planches, bois à placage); fendus (douves, cercles, avirons); à sculpter — Bois de chauffage.

Méthodes et appareils de charbonnage.

Petites industries forestières — Meubles en bois : ouvrages tournés et sculptés. Engins et outils de charron (pièces de charrettes et de roues; traîneaux); ustensiles de ménage (écuelles, plats, cuillères, coupes, moulins à poivre, etc.); outils agricoles (charrues, herses, râteaux, manches à bêches et à pelles, etc.). Ouvrages de layeteur (boîtes et cercles à tamis). Ouvrages tressés (vannes, paniers, etc.). Ouvrages en copeaux. Laine de bois. Jouets.

Produits forestiers secondaires — Liège — Matières et écorces de tannerie — Résines et manne — Matières textiles et fibreuses — Fibres du tilleul et du genêt ; laine de pin — Fruits et graines (préparation — séchoirs).

Classe 81.

Chasse.

Armes spéciales de chasse, leurs accessoires et munitions.

Outils et engins de chasse : barques, filets, trappes, appeaux, etc.

Modèles et dessins d'installations pour les différentes méthodes de chasser et d'attraper les oiseaux.

Costumes et chaussures hygiéniques pour chasseurs.

Collections, dessins et photographies d'animaux.

Trophées de chasse.

Livres, journaux et publications diverses.

Produits à utiliser : peaux, fourrures, poil, crin, plumes, oeufs, os, cornes, ivoire, etc.

Emballage de transport du gibier vivant et mort.

Sociétés entre chasseurs et Sociétés pour la protection du gibier : statuts, règlements, etc.

Lois et règlements de chasse.

Classe 82.

Pêche.

Modèles, dessins et photographies d'embarcations à rames, à voile et à vapeur — Gréement, accessoires.

Matériaux divers pour la fabrication des filets — Filets en pièce et accessoires de montage des filets.

Filets en grandeur naturelle — Modèles, dessins, photographies — Filets (à traîne, debout, tramails, bartavelles, etc.) et leurs applications.

Modèles, dessins et photographies des tonnares et autres pêcheries spéciales.

Hameçons de formes diverses, cannes à pêche, lignes, tridents, harpons, harpons à détente, etc. — Accessoires et leur application.

Fusils et canons spéciaux pour la pêche aux baleines, aux cachalots, aux phoques, etc.

Pêche de plaisance : hameçons, filets, engins, etc.

Appâts naturels et artificiels, leur application.

Habits, coiffures, chaussures, etc., pour pêcheurs.

Classe 83.

Aquiculture.

Élevage des poissons :

Appareils d'incubation, caisses d'élevage, accessoires de fécondation artificielle, pour dénombrer les oeufs, les alevins, etc. — Transportation des oeufs fécondés, des alevins, etc.

Modèles, dessins et photographies d'incubateurs.

Modèles, dessins et photographies d'installations d'étangs (élevage de la truite, de la carpe) — Astariculture, mityliculture et leurs accessoires.

Aquariums de poissons d'ornement, ordinaires et exotiques.

Substances alimentaires naturelles et artificielles pour l'alimentation d'animaux aquatiques.

Commerce du poisson et d'autres animaux aquatiques :

Viviers à poissons et à animaux aquatiques.

Récipients ordinaires et à aération artificielle pour transporter vivants les poissons et autres animaux aquatiques.

Emballage, caisses, paniers, chambres frigorifiques pour le transport du poisson et d'autres animaux aquatiques morts.

Modèles, dessins et photographies de halles et marchés à poissons et autres animaux aquatiques. Installations frigorifères, accessoires, voitures et balances spéciales, brise-glace, etc.

Peaux brutes et préparées de poisson et d'autres animaux aquatiques.

Fanons de baleine bruts et préparés.

Collections de poissons et d'animaux aquatiques :

Collections de poissons et autres animaux aquatiques ordinaires et exotiques, en vie.

Collections de poissons et autres animaux aquatiques et de leurs parties, préparés n'importe comment. Dessins, photographies.

Préparations des maladies des poissons et autres animaux aquatiques. Dessins et photographies.

Collections d'animaux et de plantes aquatiques, utiles ou nuisibles aux produits de la pêche.

Recherches scientifiques :

Appareils d'observations physiques sur l'eau, sa température, sa salure, etc.

Appareils à déterminer chimiquement l'eau, la composition des gaz en solution, la crudité, etc.

Appareils à prélever les échantillons d'eau ; appareils de fond de toute profondeur.

Appareils, filets, etc., pour la pêche scientifique de la faune et de la flore aquatiques.

Appareils de sondage.

Cartes batométriques, hydrographiques, ichtyologiques.

Dessins et photographies d'instituts ou stations de biologie ; installations, but, résultats.

Repeuplement des eaux :

Modèles, dessins et photographies d'échelles de monte, plans inclinés, appareils à frai artificiel.

Moyen d'empêcher la corruption des eaux et de les dépurer dès qu'elles sont corrompues.

Appareils à recueillir les eaux corrompues et méthodes chimiques et biologiques pour déterminer les causes de corruption.

Moyens de destruction des animaux nuisibles.

Moyens de combattre et de prévenir les maladies des poissons et autres animaux aquatiques.

Classe 84.

Écoles et Sociétés de pêche.

Écoles professionnelles de pêche, règlements, statistiques.

Écoles de pêche et d'aquiculture dans un but d'utilité publique — Statuts, règlements, tableaux, diagrammes d'ensemencement, résultats et action.

Sociétés de pêche sportive ; statuts, but, résultats.

Associations coopératives de pêcheurs et pour le commerce du poisson et autres animaux aquatiques.

Littérature :

Journaux, revues, mémoires, traités sur la pêche et l'aquiculture.

Groupe XVI.

Agriculture - Machines Agricoles.

L'agriculture qui peut se vanter d'avoir remporté en Italie ses premiers triomphes, ayant été vulgarisée partout par les enseignements des anciens maîtres « de re rustica », doit affirmer à l'Exposition de 1911 son caractère international et la marche interminable qu'elle a parcourue depuis les cinquante dernières années pour atteindre les hauteurs où elle se trouve de nos jours en fait de progrès.

L'agriculture, éclairée par l'éclatante lumière de la science expérimentale, soutenue par les moyens de production les plus puissants et par l'esprit de coopération, excitée par des exigences sociales toujours renaissantes, et électrisée par une parole auguste, engage toutes les nations à fraterniser et rappelle leur attention sur la nécessité de résoudre les plus graves questions intéressant le bien de la race humaine.

Aucune partie de la prochaine Exposition ne doit être plus soignée et ne peut offrir des enseignements plus profitables que celle réservée à l'agriculture, justement parce que toute Exposition doit essentiellement se proposer l'éducation des masses en excitant l'émulation la plus féconde parmi les individus.

C'est avec cet objet en vue que la Commission a mis le plus grand soin dans la rédaction du programme ci-joint, qui se propose de mettre en lumière toutes les faces d'un si vaste sujet, en facilitant l'agencement de l'Exposition et en tâchant d'appeler l'attention des exposants sur tout ce qui constitue l'essence de l'agriculture moderne et en fait ressortit le progrès.

Mettre en évidence les services que peut rendre la *Météorologie agricole ;* expliquer ce que la *Géognosie* a pu faire et doit faire encore pour arriver à connaître la nature intime du sol à cultiver ;

mettre en lumière les efforts admirables de l'État, des associations et des particuliers en fait d'*amélioration et d'irrigation;* signaler les progrès obtenus en matière de *constructions rurales* pour améliorer les conditions hygiéniques des travailleurs et la conservation des produits ; placer sous les yeux de l'observateur l'énorme stock de *machines agricoles* qui ont fait faire tant de chemin au progrès et réalisé tant d'économie par la substitution de la main d'oeuvre toujours plus rare et plus coûteuse ; rapprocher les échantillons des meilleurs *produits* de la grande culture aussi bien que des cultivations spéciales des méthodes nouvelles de production comme une démonstration évidente de l'application des faits nouveaux acquis par la science et l'expérience ; donner la place qui leur est due à la *cultivation des fruits, à l'horticulture, à la floriculture et à la zootechnie;* réunir enfin en un groupe spécial tout ce qui a trait à *l'industrie forestière, à la chasse, à la pêche et à l'aquiculture :* telle a été la tâche de la Commission chargée de la compilation du programme ci-joint. Son espoir le plus vif est d'être parvenue à engager les agriculteurs italiens à soutenir la réputation de la patrie et à se faire honneur dans cette grande revue des forces productrices du pays. On offrira en même temps aux cultivateurs d'autres nations plus avancées l'occasion de mettre en lumière les perfectionnements qu'ils ont atteints et les efforts que le succès a couronnés.

Classe 85.

Constructions rurales.

Dessins, modèles et monographies d'exploitations modernes agricoles, de bâtiments d'habitation pour hommes et pour bétail. Fermes, étables, écuries, étables à porcs, bergeries, chenils, poulaillers, etc. Constructions pour pays de malaria ou sujets aux tremblements de terre. — Aménagements spéciaux de fermes d'élevage et d'engraissement de bestiaux.

Dessins, modèles et monographies de bâtiments à abriter, à manipuler et à conserver les produits. — Hangars, abris à fumier, cuviers, caves, greniers, séchoirs, laiteries, magnaneries, serres, etc.

Meubles d'écurie, d'étable, de chenil, etc. — Accessoires et outils — Matériel et systèmes d'élevage, d'entretien et de nourriture du bétail — Poussinières, mères artificielles, boîtes d'élevage,

nids et boîtes à pondaison, cages, cages à poules, paniers à transporter des volatiles, des lapins, etc.

Dessins, modèles et monographies de bâtiments et constructions destinés à extraire, amener et distribuer l'eau potable et d'irrigation — Puits ordinaires, puits artésiens, puits Norton, écluses, répartiteurs, fontaines, pompes, noriahs, etc.

Classe 86.

Météorologie, Géognosie et Géologie agricoles.

Types d'observatoires et de stations au service de l'agriculture.

Instruments et appareils d'observation.

Tables d'observations climatologiques et phénoscopiques.

Moyens de protection des cultures contre les accidents météoriques (avisateurs des gelées blanches, moyens de défense et abris contre la grêle, etc.).

Échantillons de roches des différentes régions et des terres qui en dérivent. Analyses minéralogiques, physico-mécaniques, chimiques et bactériologiques de ces mêmes terres.

Cartes et études sur la géologie appliquée à l'agriculture.

Cartes agronomiques.

Travaux d'amendement et d'amélioration des terres :

Projets, modèles et dessins de défrichements, de régularisation et d'écoulement des eaux de pluie, de terrassements et d'amendements de terrains.

Dessèchement et drainage des terres :

Modèles, dessins, aperçus et mémoires concernant l'amélioration et le dessèchement des terres au moyens de canaux d'écoulement, d'appareils à épuisement, de remblais, de tuyaux à drainage. Amendement des terres salines.

Colmatages de montagne, conduites d'eau sur les hauteurs, barrages et terrassements.

Irrigation :

Plans, élévations, sections, modèles, dessins et photographies de canaux, réservoirs, fontaines et puits servant à l'irrigation.

Plans, modèles, dessins, etc., de terrains irrigués.

Méthodes de dérivation et de distribution des eaux.

Statuts et règlements, résultats techniques et économiques des associations d'irrigation.

Classe 87.

Machines agricoles.

Moteurs agricoles :

Locomotives et locomobiles à vapeur — Moteurs à essence, à pétrole, à alcool, etc. — Moteurs électriques.

Engins, instruments et machines à travailler et cultiver la terre :

Bêches, pelles, houes, pioches, etc. — Charrues ordinaires et à rechausser ; extirpateurs, cultivateurs, bineuses ; herses, rouleaux, brisemottes, etc.

Labourage mécanique à manège, à vapeur, à essence, à l'électricité, etc. Sémoirs, plantoirs, distributeurs d'engrais, etc.

Engins, instruments et machines à récolter les produits :

Faux, faucilles, etc.; faucheuses, moissonneuses, lieuses, rateaux, faneuses, ratisseuses, etc.

Machines à récolter les tubéreux, les racines, arrache-pommes, etc.

Instruments et machines pour la première manipulation et la sélection des produits :

Batteuses, machines à égrener et à dépouiller le maïs, séchoirs, etc.; élévateurs à foin et à paille, etc.

Cribles, vannes, tarares-ventilateurs, trieurs, etc.

Machines et engins pour la préparation et la conservation du fourrage — Presses à foin et à paille, botteleuses, etc.

Machines à hacher le foin, la paille, les feuilles, les tubéreux, les racines, etc. — Hache-paille, etc. — Concasseurs à céréales, aplatisseurs, briseurs, etc. — Coupe-racines — Broyeurs de pommes, etc.

Machines pour la première manipulation du chanvre, du lin, etc. — Machines à écraser, à teiller, etc.

Machines, instruments et engins de viticulture (Voir Classe 89).

Machines à récolter les olives et graines oléagineuses, et à extraire les huiles.

Matériel de transport rural :

Carrioles, charrettes, voitures à boeufs, chariots, etc. Jougs, harnais, etc. Chemins de fer portatifs et accessoires. Téléphones et accessoires.

Classe 88.

Système et méthodes de fumage.

Publications sur les fumages et sur les engrais.

Collections d'engrais provenant de dépôts naturels (guano, plâtre, tourbe, etc.) : de résidus industriels (scories, etc.) ; de substances animales préparées de différentes manières (chrysalides, poudre d'os, de sang, etc.) ; de substances végétales (tourteaux, etc.) ; engrais minéraux, phosphatiques, potassiques, azotés, calcaires et composés, pour l'agriculture (voir Groupe XVIII, Classe 122).

Tas à fumier, engins et machines pour répandre les engrais naturels et artificiels.

Dépuration et utilisation des eaux d'égout :

Modèles et dessins de fosses fixes et mobiles et de canalisation. Procédés et systèmes industriels pour utiliser les balayures et les matières fécales : produits obtenus. Publications sur la matière.

Emploi rationnel des engrais. Plantes inductrices d'azote. Champs d'expérimentation et de démonstration ; leurs résultats.

Classe 89.

Viticulture.

Spécimens des systèmes les plus rationnels de culture de la vigne.

Modèles et spécimens de supports, échalas, etc.

Instruments et outils pour la cultivation de la vigne (charrues vigneronnes, tourne-oreille, houes-cheval, etc.) — Émondoirs.

Spécimens de greffage — Greffoirs.

Vignes d'Europe – Vignes américaines à greffe et à production directe.

Tableaux graphiques, diagrammes, dessins, etc. — Monographies, traités, etc., sur la cultivation de la vigne et sur la production du raisin.

Maladies de la vigne et méthodes de traitement — Remèdes.

Appareil d'arrosage, pulvérisateurs, soufreuses, etc. — Grandes arroseuses (voir Concours spéciaux).

Engins, etc., à récolter et à transporter le raisin.

Systèmes et moyens de transport à grande distance du raisin à vin.

(Pour la *fabrication du vin*, voir le Groupe des *Produits alimentaires*, Classe 103).

Classe 90.

Produits de la grande culture.

Spécimens et collections de plantes vivantes et desséchées et de graines de :

Céréales et légumineuses à semence (froment, épautre, orge, seigle, avoine, riz, maïs, sorgho, millet, panis, sarrasin, haricots, pois, pois chiches, lentilles, vesces, cicéroles, lupins, etc.) — Graines sélectionnées et variétés nouvelles.

Plantes fourragères graminacées, légumineuses, crucifères, plantes fourragères sélectionnées, etc. — Spécimens de fourrages différemment préparés (foins, herbes à silos, etc.).

Plantes fourragères d'introduction récente.

Spécimens et collections de plantes industrielles (vivantes, desséchées et graines).

Plantes aptes à la fabrication du papier.

Plantes fibreuses (chanvre, lin, sparte, agave, genêt, etc.).

Nouveaux procédés de rouissage et de première manipulation.

Coton, paille à chapeaux et à balais.

Plantes tinctoriales (carthame, pastel, garance).

Plantes oléifères (colza, arachide, ricin, tournesol).

Plantes aromatiques et officinales (anis, coriandre, menthe, moutarde, houblon, glaïeul, etc.).

Tabac.

Plantes sucrières (betteraves, canne à sucre, etc.).

Plantes à tubères (pommes de terre, topinambours, etc.).

Plantes industrielles d'introduction récente.

Classe 91.

Cultivation des fruits, horticulture et floriculture.

Cultivation des fruits :

Modèles de jardins fruitiers bourgeois et de rapport.

Spécimens de cultivations spécialisées.

Nouveaux systèmes de culture.

Collections et exhibitions de plantes à fruits élevées en espalier, en cordons, en arbrisseaux, etc.

Jeunes plants fruitiers de pépinière pour exportation.

Nouvelles variété des plantes fruitières.

Données sur la cultivation, le commerce et l'exportation de plantes fruitières.
Essais de fumaison chimique.

Horticulture:

Jardin potager modèle;
Modèles et spécimens de cultures spécialisées;
Expériences de fumaison chimique;
Culture artificielle de champignons et de truffes
Jardins et leur décoration: Modèles de:
Jardins de styles variés;
Jardins d'institutions;
Jardins ouvriers;
Jardins alpins, etc.;
Roseraies;
Specimens de plantations urbaines;
Massifs et parterres à fleurs et à feuillage;
Collections, exhibitions et groupes d'arbres, arbrisseaux et arbustes à feuille caduque et à feuille persistante, de climats différents;
Conifères;
Arbustes ligneux à fleurs;
Plantes grimpantes;
Arbrisseaux et arbustes toujours verts élevés en forme régulière;
Plantes vivaces à fleurs et à feuillage;
Plantes alpines d'ornement;
Plantes aquatiques et amphibies;
Exhibitions et groupes de plantes à feuillage décoratif de grand effet;
Palmiers rustiques à décorer les jardins;
Palmiers rustiques de la Riviera.

Classe 92.

Instruments, outils, etc., de jardinage.

Exhibitions d'outils et instruments pratiques d'horticulture.
Outils à émonder, à greffer, etc.
Engins d'arrosage: arrosoirs, pompes, tuyaux, etc.
Petites machines à cultiver la terre, tondeuses, racloirs, etc., pour jardins et pépinières.
Pots et caisses pour la cultivation des différentes plantes.

Etiquettes, etc.
Serres et jardins d'hiver.
Bâches, cloches et autres abris à conserver et à forcer les plantes.
Petites serres suspendues pour balcons et fenêtres.
Persiennes, bâches, nattes, etc., pour serres.
Différents abris à plantes.
Motifs de décoration de jardins; pavillons, kiosques, tonnelles, berceaux ponts, rochers artificiels, vases, statues, etc.
Meubles de jardin et de vérandah.

Classe 93.

Instruction et matériel d'enseignement.

Modèles d'écoles de jardinage.
Spécimens de greffage, etc.
Châssis pour l'élevage des plantes en espalier, en spirale, etc.
Projets de parcs, jardins, serres, etc.
Dessins, photographies, etc., de plantes et de fleurs.
Herbiers d'orticulture.
Manuels, traités, mémoires et ouvrages divers sur l'horticulture.
(Pour Expositions temporaires, voir les programmes spéciaux).

Classe 94.

Pathologie végétale.

Végétaux et animaux nuisibles aux plantes cultivées ou non.
Publications, collections, modèles, tables, photographies, dispositifs de projection, sections microscopiques.
Cultures de fongus et de parasites.
Publications, collections, modèles concernant les maladies des plantes de nature générale.
Appareils et moyens de défense contre les maladies des plantes.
Essais dans les champs d'expérimentations.
Micologie et entomologie.
Établissements, écoles, laboratoires, sociétés spéciales.
Matériel scientifique et d'enseignement.
Collections micologiques et entomologiques.
Publications, modèles, photographies, etc.
Collections, modèles, publications, etc., concernant les champignons vénéneux et comestibles.

Classe 95.

Magnanerie.

Espèces et variétés de mûriers les plus recommandables.
Graine du ver à soie — différentes races — méthodes de préparation — outillage de conservation et d'expédition.
Appareils d'incubation.
Appareils d'élevage et de montée au bois.
Claies de toute espèce — méthodes d'élevage.
Thermomètres — chauffage de la magnanerie — cheminées et poëles.
Préparation de la feuille pour les différents âges.
Montée au bois et récolte des cocons — systèmes variés — machinerie — outillage.
Échantillons des différentes qualités de cocons.
Elevage d'animaux capables de fournir des matières remplaçant la soie.
Ouvrages imprimés et manuscrits sur l'élevage et sur les maladies du bombyx du mûrier.

Classe 96.

Apiculture.

Ruchers en activité, différentes espèces de ruchers — ruches de systèmes différents.
Miel — Démielleurs.
Cire vierge.
Fleurs à nectar et insectes visitant les fleurs.
Publications sur l'apiculture et ses différentes parties.

Classe 97.

Économie rurale et statistique.

Economie rurale et statistique :
Modèles, plans, tableaux graphiques et mémoires concernant les méthodes de cultvation, d'assolement, de direction et d'organisation économique d'exploitation rurales.

Descriptions et représentations de termes typiques des différentes régions italiennes et étrangères.

Collection de données statistiques sur les principales productions agricoles.

Comptabilité rurale :

Installations de comptabilité administrative d'exploitations en cours.

Recherches comptables pour se rendre compte du bénéfice d'opérations agricoles spéciales.

Etablissements d'enseignement agricole :

Écoles supérieures, spéciales et pratiques d'agriculture, sections d'agronomie et d'arpentage dans les instituts techniques modernes, chaires ambulantes d'agriculture et spéciales. Enseignement de l'agriculture aux écoliers, aux militaires et aux femmes.

Règlements et programmes d'enseignement. Rapports sur les résultats obtenus. Études et publications d'agriculture de nature scientifique et didactique. Matériel d'enseignement agricole.

Associations agricoles :

Accadémies, sociétés, comices agricoles — Cercles — Syndicats et fédérations agricoles — Statuts, règlements et rapports sur leur activité. Études et publications sur la matière.

Groupe XVII.

Industries et produits alimentaires.

Dans le développement des nouveaux appareils et des nouvelles méthodes pour la préparation des substances et des conserves alimentaires, pour moudre et travailler les céréales, pour fabriquer le pain, le vin, l'huile, les bières, les liqueurs, les fromages, les confitures, etc., il est nécessaire de tenir compte des nouvelles découvertes de la science et de la mécanique. Ces découvertes sont destinées à accomplir des prodiges dans la solution de problèmes compliqués par les exigences de la production moderne, qui ne négligent pas le côté économique et rémunérateur du travail, et en présence de la concurrence qui excite et qui pousse en avant par tous les moyens les industries agricoles et le commerce international des produits du sol.

Une foule de machines de toute espèce ont été inventées pour permettre de transformer les produits, de les conserver et de les exporter jusqu'au bout du monde: c'est une conséquence de l'énorme importance qu'ont acquis les produits alimentaires et les industries agricoles appelées à porter sur les marchés du monde, sous mille formes variées, les céréales, les vins, les produits de la distillation, les huiles, toutes sortes de liqueurs, les conserves alimentaires, les fromages et leurs dérivés, les confitures, les sucres, les fruits, les légumes, la viande, le gibier, les oeufs, le poisson, etc.

L'échange des denrées alimentaires a reçu une vigoureuse impulsion par l'industrie du froid et des frigorifères et par l'introduction des réservoirs de transport, qui rendent possibile aujourd'hui l'exportation même des fleurs fraîches et des denrées les plus délicates et les plus recherchées.

Une Exposition internationale du matériel et des procédés industriels employés à toutes les opérations qu'on vient de mentionner, de préparation, de conservation et de transformation des substances alimentaires, ne peut manquer d'exciter au plus

haut degré l'intérêt et l'observation, si l'on songe qu'à cette colossale production contribuent tous les travailleurs du sol et des usines immenses où s'effectue cette transformation de produits sur une énorme échelle et avec une étonnante rapidité.

Dans la série très-variée que l'Exposition internationale pourra offrir, tous les visiteurs trouveront un vaste champ d'étude, de comparaison, d'enseignement ; telle sera l'utilité de cette noble compétition entre les différentes nations exposantes, dont les laborieux producteurs seront représentés à Turin et trouveront la récompense qu'ils auront si bien gagnée.

A l'exemple des autres grandes Expositions internationales, la Commission se propose de faire répondre celle de 1911 à l'esprit moderne et aux exigences nouvelles des gens d'étude ; c'est à dire qu'elle présentera dans un ordre réfléchi et rationnel les produits alimentaires de la terre, et tous les procédés que les nouvelles découvertes scientifiques ont trouvés pour la préparation mécanique des produits en question, en tirant parti de toutes les trouvailles géniales imaginées pour transformer de mille façons utiles les produits du sol.

A coté des spécimens de production alimentaire que le visiteur peut examiner et comparer avec plaisir et profit, on trouvera les engins, les appareils, la machinerie merveilleuse que le travail manuel, la vapeur, l'électricité et les autres énergies mettent en mouvement par des procédés audacieux et des découvertes modernes ; cela dans le but de donner une forme et une nature nouvelles aux fruits des champs et à ceux en général que l'on obtient par la cultivation.

Ainsi, en fait de variétés de céréales, le visiteur aura sous les yeux la transformation du blé en pain, en pâtes, en biscuits à thé, sans oublier le moulin, le four, la vermicellerie en action ; il assistera à la fabrication des conserves alimentaires si variées et à la façon de les rendre utilisables et transportables sans le moindre danger, au moyen des appareils dont l'industrie se sert pour produire artificiellement le froid.

L'Exposition internationale pourra de la sorte appeler l'attention des savants, autant que celle des artisans et des industriels, sur une foule d'opérations : de la fabrication du sucre à celle du chocolat et des bonbons ; des machines à torréfier le café aux huileries modernes, alimentées par le fruit de l'olivier, le sésame,

et l'arachide ; en arrivant jusqu'à l'industrie du lait et à la fabrication des fromages, où on verra le lait graduellement transformé en beurre et en fromages exquis : sans mentionner le lait pasteurisé, stérilisé, condensé et en poudre, pas plus que les produits intéressants et estimables de l'exploitation industrielle des déchets, à laquelle l'activité moderne s'est appliquée avec succès.

En concluant, il est certain que l'observation attentive des hommes du métier, des gens intéressés de toutes les classes sociales et surtout des ouvriers pratiquant leur art avec passion et avec le désir de progresser et de se perfectionner, donnera lieu à d'autres découvertes et à d'autres perfectionnements, sera la source de nouvelles améliorations morales et matérielles et du bien-être économique graduel des classes sociales.

Classe 98.

Farineux et leurs dérivés.

Machines et appareils à réduire les céréales en farine : nettoyeurs, meules, cylindres, désintégrateurs, blutoirs, élévateurs, etc.
Matériel à travailler le riz, les fécules, etc.
Échantillons de farines de céréales, de riz, de légumineuses, de racines, etc. Gluten, tapioca, amidon, fécules, etc.

Classe 99.

Fabrication du pain et des pâtes alimentaires.

Machines, appareils et procédés pour faire le pain et les pâtes alimentaires : les biscuits, les galettes et la pâtisserie en général.
Spécimens de pain avec ou sans levain ; pains de luxe ; pains comprimés pour voyage, biscuits à thé, galettes, etc.; pâtes alimentaires, vermicelles, macaronis, etc.; différents produits de pâtisserie pouvant se conserver. Différents levains à pain.

Classe 100.

Confiserie.

Machines, appareils et procédés à fabriquer et à raffiner le sucre ; à fabriquer le chocolat et les confitures en général ; à torréfier et moudre le café ; à fabriquer le nougat ; machines à thé, à préparer les glaces, etc.

Échantillons de produits : sucres commerciaux et de ménage, glucose, chocolat, etc. Produits divers de la confiserie : nougat, fruits candis et confits, glaces, etc.

Café et ses succédanés, thé, drogues, sel de cuisine, sauces, assaisonnements et stimulants composés.

Classe 101.

Viandes — Poissons — Légumes et Fruits.

Machines, appareils et procédés à préparer, conserver et dessécher la viande, le poisson, les légumes et les fruits, et pour en fabriquer des conserves.

Viandes fraîches et conservées de toute espèce, bouillons concentrés et en tablettes, jambons et autres produits de la charcuterie ; poissons conservés, anchois, thon, huîtres, crustacés et autres produits alimentaires de la pêche.

Fruits frais, conservés, séchés ou autrement préparés. Légumes préparés pour être conservés, séchés ou mis en boîte.

Conserves de tomates et de légumes en général ; de fruits ; gelées de raisin, etc.

Champignons desséchés ou conservés, truffes, etc.

Systèmes d'emballage et récipients divers pour le transport, la vente et l'exportation des produits alimentaires.

Classe 102.

Corps gras (fromages, huiles, oeufs, etc.).

Machines, appareils et procédés à recueillir, transporter, manipuler, et distribuer le lait ; à fabriquer le beurre et les fromages.

Lait condensé avec ou sans sucre, stérilisé, humanisé, etc.; beurre naturel ou artificiel, frais ou conservé ; oléomargarine. Fromages et produits accessoires du lait.

Méthodes et appareils d'éclosion et de conservation des oeufs.

Oeufs frais et conservés.

Machines, appareils et procédés d'extraction et de préparation des huiles d'origine animale et végétale.

Huiles d'olive, de noix, de lin, de sésame, etc., de ricin, d'amandes, etc.; huiles et graisses d'origine animale.

Récipients de transport de tous les produits susmentionnés.

Classe 103.

Vins, vinaigres et spiritueux.

Machines et appareils d'oenologie : pressoirs, fouloirs, dégrappoirs, etc.

Pressoirs à action intermittente ou continue ; pressoirs automatiques, à action électrique, etc.; pompes à transvaser ; appareils à filtrer ; futailles, citernes, etc.; oenothermes ; machines et appareils divers à conserver et à améliorer les vins; à mettre le vin en bouteilles ; machinerie spéciale pour vins mousseux.

Appareils de distillation ruraux et industriels, rectificateurs, etc.

Spécimens de vins ordinaires et supérieurs de table, rouges et blancs ; vins de luxe et de dessert, mousseux et de liqueur ; vins bouillis, coupés et à coupage. Vermouth. Vinaigres. Produits de la distillation du vin et du marc (eau-de-vie, cognac, spiritueux divers).

Crême de tartre, tannin, huile de marc, oenocyanine, etc.

Classe 104.

Sirops et liqueurs.

Machines spéciales pour la production de sirops et de liqueurs.

Récipients et accessoires pour la conservation, le transport et la vente.

Spécimens de sirops et de liqueurs sucrées à base d'alcool, de vin, etc. Hydromel. Esprits et alcools industriels. Essences.

Classe 105.

Bière et autres boissons.

Machines et appareils à brasser, conserver et transporter la bière ou les boissons fermentées en général. Machines et systèmes de fabrication des eaux gazeuses.

Spécimens de bières, cidres et autres boissons fermentées ; d'eaux gazeuses artificielles.

Eaux naturelles de table.

Groupe XVIII.

Industries extractives et chimiques.

Le but que doit se proposer le groupe des industries extractives et chimiques est de faire connaître la richesse minière et le progrès énorme et rapide des industries chimiques, dont à la vérité quelques-unes sont d'origine italienne.

On a l'habitude de prétendre que nos industries chimiques, en fait de procédés et d'appareils, sont généralement d'origine étrangère et que nous nous sommes bornés à transporter dans notre pays les industries des autres. Au fond, c'est possible, mais il n'en est pas moins vrai que nous avons aussi su imprimer des progrès considérables aux industries étrangères ; il sera donc à propos de faire remarquer dans notre Exposition prochaine quels sont ces progrès et ces perfectionnements que nos chimistes ont introduits chez nous.

Cette Exposition doit montrer qu'en fait de chimie appliquée on étudie et on travaille en Italie comme ailleurs ; et c'est avec une satisfaction réelle que nous remarquons l'extension continuelle des industries en Italie au fur et à mesure du développement des études chimiques. Autrefois les laboratoires chimiques d'université étaient rares, et ceux où l'on y travaillait sérieusement étaient plus rares encore ; nous avons par contre de nos jours nombre de laboratoires, même modestes, où l'on étudie et travaille.

Il y a une foule de branches nouvelles de la chimie appliquée qui se sont établies ou largement développées dans ces dernières années seulement. Il suffit de mentionner : l'electrométallurgie, la préparation de beaucoup de corps par l'électrolyse, les fours électriques, les composés colloïdaux et les ferments inorganiques, la préparation des gaz comprimés et liquéfiés, les nouveaux moyens de produire le froid, les substances radioactives, les nouvelles matières colorantes, odorantes, etc.

Dans l'Exposition de 1898 on exclut de la Section des *Industries chimiques* tout ce qui se rapportait aux instruments et appareils de *chimie théorique* et les collections de préparations chimiques qui regardaient exclusivement l'enseignement ; tout cela fut placé dans la division concernant la Didactique.

Cela pouvait s'admettre alors à un certain point de vue, mais ne peut être accepté aujourd'hui. Quelle limite exacte, quelle division absolue peut-on tracer entre les instruments et les appareils de chimie théorique et ceux de la chimie appliquée ? On rappelle trop souvent même que les connaissances de chimie théorique forment la base des études de chimie industrielle, ou appliquée en général. Il s'ensuit que les instruments et les collections scientifiques de produits chimiques, même dans un but purement didactique, appartiennent à notre section. C'est ainsi que cela s'est pratiqué aux Congrés de chimie appliquée de Paris, de Berlin et de Rome. La fusion a été complète.

Dans l'Exposition de 1898 l'industrie du corroyage des peaux et des cuirs n'a pas été comprise dans la section des industries chimiques ; on crut alors à propos de donner à cette industrie une place plus convenable parmi les industries manufacturières.

Mais l'industrie en question appartient sans aucun doute à celles chimiques. Cela est si vrai, que les écoles de tannerie sont dirigées par des chimistes, et que cette industrie est décrite dans tous les traités de chimie appliquée.

Les procédés et les produits industriels obtenus par l'électricité auront également leur place dans les Classes respectives de ce Groupe, bien que l'exposition des appareils électriques employés pour ces produits ait sa place au Groupe V, Classe 32.

L'importance de l'Exposition de 1911 doit surtout consister à mettre en évidence l'état *actuel* des industries, de façon à faire prévoir, pour ainsi dire, leur progrès à venir ; aussi bien, doit-on en exclure tout ce qui est exposition rétrospective.

Dans cette Exposition on devra presqu'exclusivement comprendre les produits *courants* des industries, c'est-à-dire les produits ayant une réelle importance commerciale et qu'on fabrique couramment ; non pas les produits qu'on peut appeler d'*exception*, à savoir ceux obtenus en des conditions spéciales. Ceux-ci acquerront de l'importance si l'*exception* représente une tentative d'application en grand d'une réaction ou d'un procédé chimiques donnés.

La Commission exécutive désire vivement d'éviter trop de répétitions et les masses de produits trop grandes qui ne seraient qu'un encombrement inutile.

Nous pensons que la tâche du Jury comporte, à l'occasion, des visites aux établissements industriels d'où proviennent les objets et les produits exposés ; cela pour vérifier si ces produits répondent véritablement aux déclarations des exposants, soit comme fabrication, soit comme importance commerciale.

Industries extractives et métallurgie.

Classe 106.

Matériaux et procédés de recherche et d'exploitation des mines. Matériaux et procédés d'exploitation des carrières et des chaufours. Cartes topographiques, cartes en relief, cartes et sections géologiques. Corps officiels des mines. Sociétés géologiques. Produits des mines et des carrières et leurs collections. Métallographie. Cristallographie.

Classe 107.

Métallurgie générale — Procédés thermiques, chimiques et électrochimiques — Fours à gaz, hauts fourneaux, souffleries, etc.

Classe 108.

Industrie sidérurgique. Production de la fonte, du fer, de l'acier, etc. Première et seconde préparation en tuyaux, plaques, barres, fers profilés spéciaux, tôles, fils, etc.

Classe 109.

Métallurgie des autres métaux — Procédés de travail du cuivre, du plomb, du zinc, du mercure, de l'étain, du nickel, de l'aluminium, d'autres métaux et de leurs alliages — Extraction des métaux précieux.

Métallographie, galvanoplastie, zingage, nickelage, argenture, dorure, métallochrômie, etc.

Classe 110.

Chaux et ciments — Gypse.
Ardoises.
Industries céramiques — Argiles, kaolins, silex, etc. — Terres cuites et briques, objets en terre, en faïence, en grès, en porcelaine.
Produits en terre réfractaire.
Industries du verre — Émaux.

Classe 111.

Industrie de l'extraction des combustibles mineraux (houille, anthracite, lignite, tourbe), du pétrole et matières analogues.
Études et recherches sur les eaux souterraines.
Captage d'eaux souterraines pour l'agriculture et l'industrie, et d'eau potable.
Eaux potables, eaux minérales et thermales.

Industries chimiques.

Classe 112.

Instruments et appareils de laboratoire chimique — Collections scientifiques de produits chimiques — Appareils généralement employés dons les industries chimiques (appareils à filtrer, à triturer, à cristalliser, etc.).
Moyens de protection contre les accidents dans les industries chimiques.

Classe 113.

Hydrogène — Oxygène — Ozône — Eau oxygénée.
Chlorure de sodium et industrie des salines.
Sulfates et carbonates de sodium — Soude.
Soufre — Acide sulfurique — Sulfates et persulfates — Sulfites, hyposulfites, sulfures, etc. — Sulfure de carbone.
Industrie de sels de potassium.

Chlore, acide chlorhydrique, hypochlorites, chlorates et perchlorates — Extraction du brome et du iode.
Industrie de l'acide borique — Borax.
Ammoniaque et sels d'ammoniaque — Acide nitrique et nitrates — Nitrites — Calciocyanamide.
Phosphore — Acide phosphorique — Phosphates.
Composés divers organiques et inorganiques.

Classe 114.

Procédés de dépuration des eaux industrielles et de rebut.
Gaz comprimés et liquéfiés — Production du froid : machines frigorifiques à air comprimé, à gaz comprimés, etc.
Glace et glacières.

Classe 115.

Distillation de l'anthracite, du bois, des huiles minérales et des schistes bitumineux ; leurs dérivés immédiats (goudron, eaux ammoniacales, phénols, naphtaline, benzène, anthracène, acide acétique, alcool méthylique, etc.) — Gaz d'éclairage.
Dérivés du cyanogène.
Conservation, durcissement et incombustibilisation du bois.

Classe 116.

Explosifs — Pyrotechnie.
Allumettes, avec ou sans phosphore.

Classe 117.

Amidon et fécules — Dextrine et gommes — Extraction et raffinage du sucre — Glucoses, maltose, lactose.
Industrie des fermentations — Alcool — Alcool dénaturé — Dénaturants.
Industrie de la cellulose — Papier : matières premières, matériel, procédés et produits — Parchemin artificiel — Celluloïde, etc.

Classe 118.

Industrie et technologie des corps gras — Glycérine — Acide stéarique — Procédés de saponification — Savons — Bougies — Cires.

Lubréfiants minéraux et organiques.

Classe 119.

Matières colorantes inorganiques et organiques : naturelles et artificielles.

Extraits de bois de teinture — Encres.

Classe 120.

Mercérisation — Soie artificielle — Blanchissage.

Teinture du coton, de la laine et de la soie.

Classe 121.

Matériel, appareils et procédés de l'industrie pharmaceutique — Produits naturels (drogues) — Médicaments inorganiques et organiques — Préparations opothérapiques et colloïdales — Médicaments galéniques — Pratiques de pharmacie — Nouveaux médicaments synthétiques — Spécialités médicinales.

Classe 122.

Industrie des matières d'origine animale : albumine, colles et gélatines — Manipulation des os et du sang.

Peaux et cuirs — Matières à tanner — Extraits tanniques — Matériaux et procédés de tannerie, etc. — Parchemin — Cuir artificiel (Voir Classe 138).

Engrais chimiques : Guano, perphosphates, scories, nitrates, etc. — Engrais azotés extraits directement de l'air.

Résines — Asphaltes — Bitumes — Vernis — Mastics — Toiles vernies, etc. — Articles imperméables et articles incombustibles.

Caoutchouc et ses succédanés — Gutta-percha, ébénite, etc. — Cires fossiles.

Classe 123.

Matières odorantes — Essences naturelles — Procédés d'extraction.
Essences synthétiques — Camphre — Produits divers.
Industrie de la parfumerie — Matières premières — Essences de fruits dites artificielles — Infusion de fleurs — Parfums concentrés — Parfums artificiels — Muscs.
Savons, pommades et huiles parfumées ; eaux de toilette, essences et poudres parfumées, extraits, vinaigres, teintures, etc.
Matériel de fabrication.

Classe 124.

Tabacs : Cultivations du tabac — Matières premières — Matériel et appareils pour les différentes formes de produits — Produits fabriqués.

Groupe XIX.

Industries textiles.

Classe 125.

Outillage, machines et procédés pour trier, battre, nettoyer, filer, tordre, etc. le coton, laine, lin, chanvre, jute, ramie, genêt, crin et autres fibres végétales ou animales, la soie artificielle, le crin artificiel, la pâte de bois et substances analogues.

Matériel et machinerie à fabriquer les cordages, cordes, ficelles, etc.

Machines et engins à fabriquer les tissus en général : machines à ourdir, à bobiner, métiers de lissage, etc. — Métiers à la main, métiers mécaniques pour tissus unis et ouvrés — Métiers à tricot — Outillage de tissage.

Classe 126.

Matériel, machines et engins à lessiver, laver, presser, sécher, humecter, etc., les fibres, les filés et les tissus en général.

Matériel, machinerie et procédés de blanchissage, apprêt, mercérisation, finissage, satinage, teinture, impression, etc., des filés et tissus purs ou mélangés de coton, laine, lin, crin, chanvre, jute, ramie, genêt et autres, aussi bien que les filés et tissus en pâte de bois.

Publications et statistiques se rapportant aux industries textiles en général et à la teinturerie.

Classe 127.

Cotons.

Cotons bruts — Effilochés de coton — Coton cardé, ouates, coton hydrophile.

Filés de coton simples ou retors : écrus, blanchis, teints — Filés de coton à coudre et broder — Filés retors à lisses — Torchons

en coton — Tissus de coton : écrus, blancs, unis, blancs ouvrés, tissus en couleurs et de fantaisie, teints en fil ou en pièce, mercérisés.

Tissus tricotés en coton.

Tissus en coton imprimés — Étoffes légères en coton — Tissus en coton de fantaisie à Jacquard avec filés teints pour robes, meubles et tentures — Tissus de coton pour parapluies, matelas, etc. — Velours en coton — Futaines — Tissus éponge — Mousselines, gazes, canevas, couvertures, châles, mouchoirs, rubans, etc., en coton.

Tissus mélangés en coton et autres fibres végétales ou animales.

Classe 128.

Laines.

Laines peignées — Filés en laine peignée — Laine cardée — Filés en laine cardée — Filés en laine non de brebis — Laines mécaniques — Filés de laine mécanique.

Tissus en laine peignée et en laine cardée — Tissus en laine mélangée à d'autres fibres, peignée ou cardée — Tissus de fantaisie, tissus unis et ouvrés teints en flocon ou en pièce — Mousselines, cachemires, mérinos, satins de Chine, serges, flanelles, tartans, molletons, etc. — Couvertures et tapis — Tissus en laine non de brebis — Tissus en laine mécanique — Tissus de poils purs et mélangés — Tissus en laine tricotée — Châles en laine pure et mélangée — Velours de laine — Rubans en laine.

Feutres de laine ou de poils pour chapeaux, chaussures, tapis et aux divers usages de l'industrie et du ménage.

Classe 129.

Crin, lin, chanvre, etc. — Soie artificielle.

Filés purs ou melangés de lin, chanvre, jute, ramie et autres fibres végétales.

Cordages, cordes, ficelles, tuyaux et sacs.

Toiles de lin unies et ouvrées à linge — Batistes.

Mouchoirs de lin unis et de fantaisie.

Treillis, coutils, toiles d'Olonne, toiles à voiles de chanvre ou de lin, purs ou mélangés.

Tissus en jute, unis, ouvrés, écrus, calandrés, blanchis, teints, imprimés, etc.

Tissus en ramie et autres fibres végétales.

Tissus en crin pur ou mélangé.

Tissus unis, ouvrés, teints et imprimés fabriqués par des filés en pâte de bois.

Filés et tissus en soie artificielle.

Industrie de la soie.

(Pour l'élevage des vers à soie, voir Classe 95, « Agriculture »).

Classe 130.

Tirage, tordage et conditionnement.

Séchoirs à cocons de différents systèmes — Bancs de filature à cuvettes des différents systèmes — Appareils d'extraction de la buée — Batteuses, bobines, roulettes, porte-fil, relie-fil et autres engins de filature.

Bobinoirs, nettoyeurs, machines à biner, a filer et à tordre.

Machinerie pour les opérations de conditionnement de la soie — Éprouvettes, balances, sérimètres, torcimètres, dynamomètres spéciaux pour la soie, etc.

Machinerie et procédés pour rouir, peigner, carder, mettre en flocons et filer les déchets de soie.

Machines et engins spéciaux à tisser la soie — Bobinoirs, débobinoirs, navettes, lisses, arcades, etc. — Ourdissoirs — Métiers spéciaux de tout système pour soieries unies et ouvrées, velours, peluches, rubans, etc.

Machines et procédés spéciaux, matières premières pour la teinture des filés et des tissus de soie pure, de soie mélangée et de déchets.

Publications sur la magnanerie et sur l'industrie de la soie.

Statistiques et écoles concernant l'industrie de la soie.

Classe 131.

Cocons, filés, tissus.

Collections d'échantillons de cocons de toutes les variétés, pures et croisées — Soies grèges, retorses, redoublées — Trames, organsins, grenadines, tussahs et soieries diverses.

Soies teintes sur bobines — Soies à coudre, cordons, torsades à lisses, etc.

Soieries pour meubles, tentures et habillement.

Tissus unis; écrus, teints en fil ou en pièce, rayés, crèpés, armure, imprimés sur chaîne ou sur étoffe — Chines, etc.

Tissus ouvrés : damassés, brochés, frappés.

Velours en soie unie et ouvrés — Peluches de soie unies et ouvrées — Gazes de soie unies et ouvrées.

Étoffes, velours, peluches, etc., mélangées de soie ou déchets de soie, tissus de soie ou de bourre de soie avec mélange d'or, d'argent, de laine, de coton, etc.

Foulards, écharpes, châles et rubans en soie pure ou mélangée, unis ou ouvrés, teints en pièce ou en fil.

Groupe XX.

Industries de l'habillement et de la toilette.

Classe 132.

Machines et engins à fabriquer les objets en tricot — Bonneterie — Gants de coton, de soie, de laine.

Outils et machines pour la coupe des étoffes.

Machines à coudre, à boutonnières, à broder, etc. — Patrons pour confectionner les vêtements.

Mannequins de tailleur.

Matériel, machines et procédés de fabrication des chapeaux de feutre, de soie, de paille, etc., et ces mêmes produits.

Machines à fabriquer les gants et leurs produits.

Machines et engins à repasser.

Machinerie et engins à fabriquer le tulle, les dentelles, les broderies et la passementerie.

Classe 133.

Ouvrages de tailleur et de couturière ; vêtements pour hommes, dames et enfants — Costumes de sport — Amazones, livrées — Costumes nationaux — Uniformes militaires et civils — Vêtements ecclésiastiques et ornements d'église — Costumes de théâtre, etc.

Linge confectionné : trousseaux de mariée et layettes, services de table, chemises, cols et manchettes, jupons, etc.

Corsets et leurs fournitures.

Cravates, etc.

Dentelles à la main, à l'aiguille, au tambour, au point d'Irlande, à jour sur toile.

Dentelles à la machine — Tulles unis, brochés, brodés — Tresses unies et ouvrées — Rideaux, vitrages et stores en tulle, mousseline, étamine, à jour, renaissance, etc.

Broderies à la main et à la machine, en blanc, en couleurs, en argent, en or, etc.

Galons et passementerie de toute espèce (chenilles, franges, glands, cordons, etc.).

Chapeaux, casquettes — Coiffures d'uniforme — Fournitures pour chapellerie.

Ouvrages de modiste — Fleurs artificielles — Plumes naturelles préparées et teintes.

Ouvrages de coiffeur.

Fourrures confectionnées.

Éventails.

Ombrelles et parapluies — Fournitures pour ombrelles — Cannes — Cravaches.

Classe 134.

Publications concernant l'habillement en général — Journaux et gravures de modes — Écoles de coupe, etc. — Mémoires se rapportant à la fabrication de la bonneterie.

Groupe XXI.

Joaillerie, orfèvrerie, articles de fantaisie.

Classe 135.

Joaillerie — Orfèvrerie.

Outillage de fonte des métaux précieux — Tours, balanciers et autres engins spéciaux d'orfèvres, d'argentiers, de joaillers, etc. — Taille des diamants et autres pierres précieuses — Gravure sur pierres fines et de camées.

Pierres démontées — Métaux précieux à l'état brut — Pierres enchassées en divers métaux pour ouvrages d'art et d'industrie.

Ornements personnels en métaux précieux avec ou sans pierres précieuses : colliers, diadèmes, boucles d'oreille, bracelets, bagues, épingles, broches, chaînes, breloques, bourses en argent et en or, filigranes, porte-crayons, étuis à cigarettes, pommes de cannes et de parapluies, etc.

Médailles artistiques en argent, or, bronze, etc.

Vaisselle d'or — Vaisselle d'argent — Services de table — Objets d'art en or, argent ou bronze pour l'ornement des églises, des maisons, etc.

Objets en métaux précieux à l'usage de l'industrie, de la science et du ménage.

Classe 136.

Outillage mécanique spécial pour horlogerie.

Horlogerie artistique — Montres et pendules.

Classe 137.

Bimbeloterie — Articles de fantaisie — Jouets.

Matériel, machines et procédés de fabrication de la bimbeloterie, des articles de fantaisie, des brosses, pinceaux, jouets, etc.

Ouvrages en écaille, ivoire, nacre, corail, ambre : en écume de mer, os, corne, mosaïque, etc., pour l'ornement et la toilette, pour la décoration de la maison, pour le ménage.

Boutons de toute espèce, ordinaires ou artistiques non de métaux précieux — Agrafes, boucles, crochets et autres merceries — Imitations de pierres précieuses — Bijoux et objets divers imitation or et argent — Bijouterie de n'importe quel métal non précieux.

Pipes et porte cigares en bois, en terre, etc.

Articles de bureau — Cadres artistiques et ordinaires — Pièces et baguettes d'encadrement.

Ouvrages en celluloïd.

Brosses de toute espèce pour le ménage et l'indusrie.

Pinceaux et brosses à peindre.

Ouvrages en paille d'ornement et de ménage — Ouvrages de vannerie.

Poupées et pantins — Jouets mécaniques.

Chevaux et autres animaux de bois — Voitures d'enfants — Jeux scientifiques et instructifs — Jeux divers d'enfants et d'adultes.

Groupe XXII.

Industries du cuir et autres.

Classe 138.

Tannerie.

Machinerie, installation, engins et procédés de tannage en général : moulins à matières tannantes, broyeurs, couperets, machines à dépiler, à décharner, à purger — Foulons, tonneaux, lisseuses, marteaux, fendeuses — Appareils et machines de finissage et de teinture, à lisser, à chagriner — Séchoirs, extracteurs, ventilateurs.

Machines à fabriquer les courroies de transmission et autres.

Machines à fabriquer le cuir artificiel — Outillage de corroyeur et de mégissier.

Échantillons de matières tannantes et accessoires.

Substances végétales : écorces, feuilles, racines, fruits, excrescences, extraits.

Substances animales : suif, huile de baleine, de phoque, de thon, de morue, etc. — Degras — Conserves de jaunes d'oeuf — Apprêts, cirages, etc.

Substances minérales : alum, sels de chrôme, sulfures, sels acides et produits chimiques indiqués pour les divers systèmes de tannage.

Peaux crues sous poil conservées, d'origine nationale et étrangère, avec des renseignements sur la provenance, sur l'animal et sur le conditionnement (les peaux fraîches ou salées fraîches ne sont pas admises).

Procédés de tannage : tannage ordinaire et lent, tannage accéléré, tannage au gras, tannage combiné, tannage minéral, chamoisure, mégissage et produits dérivés.

Cuirs forts à semelle, à l'écorce, à la vallonée, à matières tannantes combinées — Peaux de vache naturelles au tannin — Cuirs légers à semelles — Vachettes à empeignes : blanches, cirées, noires, colorées, lisses, chagrinées, fendues, etc. — Veaux naturels, cirés, colorés — Cuirs de Russie.

Cuirs de sellerie noirs et naturels — Cuirs de valiserie naturels, colorés, vernis — Peaux de cheval transformées pour usages variés — Cuirs blancs, cuirs au gras, cuirs et peaux au chrôme pour l'industrie et pour chaussures ; peaux mégissées.

Peaux apprêtées au vernis pour gants et chaussures — Peaux de mouton à maroquinerie ; panachées, bronzées, dorées, argentées, vernies, lissées, grenées, chagrinées, etc.

Fourrures non confectionnées — Parchemin — Cuirs spéciaux pour courroies — Courroies, cordes et tuyaux en cuir.

Utilisation des résidus : poils, cornes, sabots, crin, laine, duvet, tan, colles, chairs, cambouis, râclures, cendres, etc.

Cuirs artificiels.

Publications et statistiques technico-commerciales sur la production des cuirs dans le pays, sur l'importance des abattoirs, sur le mouvement d'importation et d'exportation, sur les matières tannantes particulières à chaque pays, sur le mouvement des associations industrielles du cuire, sur le montant des salaires, sur les associations d'assistance mutuelle entre ouvriers corroyeurs, sur l'hygiène des usines, etc.

Écoles d'enseignement technique et pratique de la tannerie. (Voir Groupe I, Classe 2).

Classe 139.

Chaussures.

Machines, matériel et outils à fabriquer les chaussures en général.

Modèles, patrons, découpoirs, balanciers, formes, etc.

Machines à coudre les empeignes, à jointer, à couper, à border, à fixer les oeillets, les boutons, etc.

Machines à monter les tiges, à clouer, à étamper la semelle.

Machines à fraiser.

Machines à coudre les semelles.

Machines à faire et à fuseler les talons, machines à deformer, machines diverses de parachèvement de la chaussure.

Chaussures d'homme, de femme et d'enfant : bottes, bottines, souliers, mules, pantoufles, sandales.

Chaussures de luxe — Chaussures de montagne — Chaussures militaires — Molletières de campagne et de chasse.

Crèmes, cirages et vernis pour chaussures.

Classe 140.

Sellerie, valiserie, maroquinerie, etc.

Harnais de luxe, de course, de campagne.
Selles d'homme et de dame.
Brides, martingales et autres articles pour chevaux de selle.
Harnachements complets de toute arme.
Articles d'écurie et de manège — Harnais de gros trait — Harnachements complets pour transports de campagne et de guerre.
Valises, sacs, caisses, paniers, trousses, porte-manteaux, etc., de voyage.
Articles de valiserie — Valises d'automobile, de voiture, d'alpiniste.
Sacs à main pour dames, trousses de chirurgien, de pharmacien, etc. — Portefeuilles, porte-monnaies, étuis à cigares, etc.
Peaux et cuirs ouvragés et artistiques pour décorations d'intérieur ; pour tentures, meubles, ridcaux, tapis, etc. Cadres en cuir — Objets de bureau en cuir et peau, etc.
Coffrets, plateaux, porte-bijoux, coussins, albums, médaillers, etc., en cuir et en peau.
Étuis fins et ordinaires
Ouvrages en cuir artificiel ou en toile imitation de peau, etc.
Fermoirs, garnitures et autres accessoires de valiserie, sellerie, etc.

Classe 141.

Caoutchouc et gutta-percha.

Machines, matériaux et procédés de dépuration et de préparation des sucs du Ficus elastica et plantes analogues, et de traitement du caoutchouc et de la gutta-percha dans leurs nombreuses applications ; chaudières et machines de vulcanisation, engins à laver et à mélanger, à enduire, découper, mouler, etc. — Calandres spéciales — Moules et engins divers.
Échantillons de caoutchouc brut de différentes provenances — Caoutchouc préparé — Caoutchouc en solution — Articles industriels et de ménage en caoutchouc — Articles d'hygiène, de chirurgie, de laboratoire — Articles de sport, de carrosserie, de valiserie et pour chaussures — Galoches — Jouets

en gomme, etc. — Pneumatiques, couvertures et bandes à roues en général — Étoffes gommées de literie, à habits, à tabliers, etc. — Vêtements divers et habits imperméables en caoutchouc et étoffes caoutchoutées.

Gomme durcie et ses applications — Gutta-percha, son traitement et ses applications.

Dévulcanisation du caoutchouc pour recouvrer la gomme usagée — Objets en caoutchouc recouvré — Succédanés du caoutchouc.

Classe 142.

Amiante.

Machines spéciales, procédés et outils pour le traitement de l'amiante.

Amiantes bruts avec indication de leur provenance — Fibres préparées, cartons, anneaux, moulages, etc., en amiante pur, mélangé au caoutchouc ou à d'autres substances.

Fil, ficelle, cordes, rubans et tissus en amiante pur ou mélangé — Rideaux de théâtre, vêtements, etc., en amiante pur ou mélangé — Applications variées de l'amiante à l'hygiène, à l'économie domestique, à l'industrie et à la science.

Compositions isolantes contenant de l'amiante.

Classe 143.

Toiles imperméables, linoléum, etc.

Machines spéciales, installations et procédés pour la fabrication du linoléum, des toiles cirées, imprégnées, pégamoïdées et autres.

Linoléum uni, imprimé, à dessins en relief, pour planchers, escaliers, carrosserie, etc.

Tapis en linoléum et autres applications.

Lincrust et ses différentes applications aux parois, aux meubles, etc.

Toiles cirées à plancher en général — Toiles dites américaines, vernies, unies, maroquinées et imprimées pour meubles, valiserie, reliure, chapellerie, etc.

Toiles cirées façon bois et marbre, ou à dessins pour couverture de tables, etc. — Toiles façon linge de table — Toiles imperméables façon gomme pour literie, vêtements, tabliers, bonnets de baigneuses, etc.

Coiffes, tabliers, manteaux, etc., en toile cirée.

Toiles, bâches et couvertures imperméabilisées pour wagons, voitures, tentes, pavillons ; pour chevaux, mineurs, hommes de peine, etc.

Toiles au goudron, à l'huile, à la poix et autres pour l'emballage des marchandises d'exportation.

Toiles imitation peau pégamoïdées et autres pour mobilier, carrosserie, valiserie, etc. — Toiles chagrinées pour reliure.

Toiles préparées pour la peinture.

Toiles transparentes pour dessinateurs, etc.

Groupe XXIII.

Le Journal et l'art de l'Imprimerie.

La partie de l'Exposition dédiée au « Journal » doit être comme une révélation de son organisme si complexe et de l'importance énorme acquise par la presse périodique chez les nations les plus avancées au point de vue de l'économie politique et sociale. Cette exposition spéciale doit donc se présenter comme l'exposant des progrès atteints par le journalisme et en même temps par les Arts graphiques, ses meilleurs auxiliaires.

Cependant, un organisme si vivant tel que le *Journal* ne peut guère être représenté par les organes qui le constituent, sans donner le mouvement et la vie à ses muscles d'acier ; ce n'est que de cette façon que le spectateur pourra se rendre compte par l'action des machines de la transformation du bois de l'arbre en la blanche feuille de papier sans fin, et successivement en journal quotidien.

L'art de l'imprimerie et la *fabrication du papier*, les deux grandes industries concourant à former le journal doivent être représentées à l'Exposition avec une ampleur égale à leur importance : depuis la composition à la main jusqu'à la reproduction phototypique des images ; depuis la presse jusqu'à la machine rotative ; depuis le papier à la main jusqu'au papier sans fin ; depuis le carton jusqu'au papier filigrane.

Mais le journal va primer sur toute autre industrie et le public qui aura pu remarquer et analyser minutieusement les organes sans nombre qui le constituent, pourra le revoir dans son ensemble au milieu du tourbillon de sa production fiévreuse.

A côté des innovations géniales de la technique, on trouvera réunis et mis en ordre par les soins de la Commission et pour la première fois les souvenirs qui nous parlent encore des Aldes de

Venise, des « maîtres » de Fabriano, de Trino, de Caselle et de tous les autres pays d'où l'industrie encore au berceau a hérité les nobles traditions léguées par des maîtres anonymes dans les arts de l'imprimerie et du papier ; et la reconstruction fidèle d'une imprimerie du XV siècle offrira au visiteur un contraste piquant en regard des modernes engins d'imprimerie et des installations actuelles d'ateliers d'art graphique.

Il y aura une exhibition spéciale des documents qui peuvent encore témoigner de l'ancienne prospérité de l'industrie du papier en Italie et rappeler l'oeuvre mystérieuse de nos anciens « moulins à papier », où, pour la première fois, l'élément mécanique venait en aide à l'industrie. Ce sera une heureuse évocation en présence de la machine continue à laquelle le journal doit aujourd'hui son immense diffusion et sa popularité.

Mais puisque la perfection technique ne s'atteint que par de longues études et des recherches patientes ; puisque nous élevons aujourd'hui dans l'école ceux qui devront demain combattre les luttes industrielles, ce sera un enseignement utile d'observer, à côté de nos premières « Écoles d'arts graphiques » et de nos « Laboratoires d'études de la technologie du papier », l'oeuvre des étrangers au sujet de cet enseignement technique et professionnel.

L'exposition ne devra pas toutefois se borner spécialement à la production matérielle de la feuille quotidienne ; mais on devra tâcher d'y mettre sous les yeux du visiteur l'organisation entière d'un grand journal, dans l'aménagement de ses locaux et le développement pratique des affaires et des grands services d'information, avec la mise en oeuvre des moyens techniques les plus modernes, depuis la transmission des images à distance jusqu'à l'installation radiotélégraphique.

Il ne faudra pas non plus oublier l'oeuvre de ces hommes d'action et de génie qui, ayant conscience de leur mission nouvelle, ont contribué au relèvement moral de la classe et à l'extension de l'empire de la presse ; l' « Iconographie des journalistes célèbre » sera l'hommage qui leur est dû.

Cette puissance de la presse, devenue dans ces derniers temps l'aide indispensable de l'offre toujours plus acharnée de toute la production industrielle sera confirmée par une exposition particulière de la « Réclame » moderne à sa place naturelle, c'est-à-dire à côté du journal.

Dans notre programme ont été largement développées les différentes parties qui constituent le vaste ensemble de l'Art de l'imprimerie : de cet art dans lequel les peuples les plus avancés envisagent de nos jours un moyen puissant de conquête morale. Ce programme fait la plus large part possible à la fabrication des caractères, à la typographie, à la lithographie, à la production des encres, à la gravure, aux procédés photo-mécaniques, aux machines graphiques, à la reliure du livre.

Le monde typographique et le public en général trouveront sans doute un intérêt spécial dans l'« Exposition du Calendrier »; en effet l'art graphique a actuellement fait de cette publication un genre réellement nouveau d'imprimé populaire et de décoration d'intérieur ; aussi cette exposition peut devenir une affirmation sympathique et géniale du sentiment artistique dans tous les pays et chez tous les peuples.

Une dernière expression caractéristique de l'énorme mouvement imprimé par le développement de l'art graphique aux moyens d'échange de la pensée sera l'*Exposition des cartes postales illustrées*, également si étroitement liée à l'art et à l'imprimerie.

En remontant encore une fois au passé, après une modernité si grande, on disposera dans l'*Exposition de la Caricature* la revue rétrospective demi-séculaire de l'oeuvre si appréciée et si dispersée de nos éminents caricaturistes. Dans cette revue paraîtra la figure de notre grand homme d'État et seront réunies pour la première fois les caricatures Cavouriennes résumant à travers le rire et la satire l'histoire de la régénération de l'Italie.

Des projections cinématographiques montrant les transformations successives de l'art typographique donneront une attraction nouvelle à l'exposition, dont elles seront l'utile complément ; sans oublier l'aperçu chronologique des inventions, des découvertes et des nouvelles applications introduites dans l'industrie graphique et dans celle du papier.

Mais sur la masse de produits constituant l'exposition devra toujours planer la conception élevée dont elle s'inspire aujourd'hui et nous trouverons partout un allié précieux dans l'Art, depuis l'édifice de l'Exposition successivement jusqu'à l'illustration du journal, à l'affiche polychrôme, à la composition graphique, à la reliure du livre.

Classe 144.

Le Papier.

Matières premières : Chiffons, celluloses, chimiques et pâtes mécaniques — Produits spéciaux se rapportant à la fabrication du papier — Machinerie de fabrication — Machines à papier continu.

Papiers à la main unis et à filigrane — Papiers-monnaie — Procédés de fabrication.

Papiers à la machine et à la main-machine, blancs et teints en pâte ; papiers d'imprimerie ; papiers à journaux en rouleaux ; papiers peints en rouleaux ; papiers à écrire, buvard, à copie de lettres, à cigarettes, à dessin, d'emballage, etc.

Papiers filigrane imitation à la main.

Papiers spéciaux : Papiers patinés, parchemins artificiels, etc. — Papiers colorés à fleurs, ouvrés, métallisés, veloutés, gaufrés, etc. — Papiers imitation peau, cuir, toile, etc. — Papiers paraffinés, cirés, goudronnés, à décalquer, etc. — Machinerie.

Préparation des papiers : Cartes confectionnées, en boîtes — Enveloppes, cahiers, copies de lettres, registres — Sacs — Papiers-dentelle — Machinerie.

Boîtes et cartonnages — Tubes et bobines pour l'industrie textile — Machinerie.

Applications industrielles du papier — Poulies, plaques, tonneaux, bouteilles, objets d'ornement et de ménage — Tissus en papier.

Enseignement — Écoles et laboratoires spéciaux pour l'étude de la technologie du papier (voir Groupe I, Classe 2) — Règlements, rapports et programmes.

Appareils spéciaux à essais physiques, chimiques et microscopiques sur le papier.

Classe 145.

Les Caractères.

Dessins de caractères et de vignettes pour la gravure à la main ou à la machine.

Gravure sur poinçon et gravures sur matériel quelconque, à la main ou à l'aide de pantographes.

Matrices poinçonnées, matrices galvanisées au cuivre ou au nickel.
Machines à fondre : simples, universelles, doubles, rotatives.
Matériel ordinaire : caractères de texte et de titre, interlignes, garnitures, espacements, cadrature.
Matériel artistique : vignettes, caractères, initiales des différents styles — Matériel décoratif de style moderne.
Fabrication de filets en cuivre simples et ornés.
Galvanotypie et ses procédés divers.
Stéréotypie plane et courbe, à sec et humide — Procédés divers.
Fabrication des caractères et vignettes en bois ou autre matériel.
La celluloïde et ses applications à la galvanotypie et à la stéréotypie.
Fabrication des caractères, vignettes et plaques en bronze ou autres alliages pour reliure.

Classe 146.

Typographie.

Machines à composition et à distribution de caractères mobiles usuels.
Machines à fondre et à composer les caractères mobiles (système monotype).
Machines à fondre et à composer les blocs de ligne (système monolinéaire).
Volumes, revues, publications de musique, etc.
Ouvrages courants en noir et en couleurs.
Ouvrages artistiques en chrômo — Trichrômie, quadrichrômie, polychrômie, synchrômie, etc.
Billets de banque et certificats de titres, etc.
Impression en relief, impression irisée et multicolore, impression sur tissus, celluloïde, parchemin, etc.
L'affiche murale.
La mise en train chimique, mécanique ou photomécanique.

Classe 147.

Lithographie.

Ouvrages artistiques et commerciaux.
Ouvrages en chrômo.
Oléographie.

Affiches-réclames.
Impression sur tissus, sur parchemin, sur celluloïde, etc.
Impression sur ferblanc.
Cartes géographiques — Musique — Cartes à jouer, etc.

Classe 148.

Les Encres.

Matières premières : Produits spéciaux à préparer les encres noires et colorées.
Encres noires et en couleur, à double teinte, etc. — Encres spéciales à trichrômie, à décalque, à autographie, polygraphie, reliure, photocollographie, impression sur ferblanc, etc.
Vernis pour typo-lithographie.
Produits spéciaux : Bronzes en poudre — Bronzes en pâte — Encres veloutées, etc.
Pâtes à rouleaux et leurs procédés de fabrication — Confection des rouleaux et appareils relatifs.
Pâtes, papiers et toiles à polygraphes.

Classe 149.

La gravure et les procédés de gravure photo-mécanique.

Dessins en noir et en couleurs pour les différents systèmes de gravure.
Gravure sur bois.
Gravure sur cuivre et sur acier.
Gravures chimiques sur zinc, sur cuivre rouge et jaune, sur acier.
Gravures photo-mécaniques au trait sur différents métaux.
Gravures photo-mécaniques réticulaires (demi-teinte).
Trichrômie, quadrichrômie usuelle, quadrichrômie à couleurs fondamentales, photochrômie, autochrômie, etc.
Autographie en relief, photo-sculpture, reliefs enluminés (aérographe).
Gravures de plaques à timbres et pour l'impression en relief.
Applications de la photographie aux arts graphiques et matériel de ces applications. Impressions par le procédé chalcographique : chalcographie, héliotypie (phototypie), etc.

Classe 150.

Machines d'imprimerie : Machines en blanc simples et doubles — Machines en blanc à deux tours — Machines en retiration — Machines en blanc à dent ou à plusieurs couleurs — Presses rotatives simples, à une ou à plusieurs bobines, à une ou à plusieurs couleurs — Machines plano-rotatives à papier continu — Presses à platine simples et avec appareil de chauffage.

Machines de lithographie.

Machines à imprimer les tickets de chemins de fer, de tramways, etc. — Presses typographiques — Presses lithographiqeus — Presses chalcographiques — Presses à balancier — Petites presses à cartes de visite, etc.

Machines pour l'industrie du cartonnage et pour l'art de la reliure (voir Classe 151).

Machinerie de stéréotypie et de galvanotypie.

Outillage de typographe, lithographe et relieur.

Mobilier d'imprimerie.

Machines à écrire — Machines à copier et à reproduire les dessins, les autographes, etc.

Appareils à gravure mécanique (pantographes, etc.).

Classe 151.

Reliure et Ouvrages analogues.

Reliures commerciales de type courant et de luxe à impressions au tracé en or et en couleurs.

Reliures artistiques d'amateurs et de bibliophiles, en maroquin à vignettes de style et en mosaïque; en cuir doré, gravé et gaufré ; ouvrages en parchemin, étoffes et celluloïde; marbrure, dorure et ciselure sur tranche.

Albums à photographies et à collections artistiques, cartables, buvards, cadres, etc.

Reliures spéciales pour bibliothèques publiques, populaires et roulantes ; catalogues à fiches et à feuilles mobiles.

Modèles imprimés et réglés pour livres de comptabilité divers.

Réglage du papier.

Reliure de registres, d'agendas, etc.

Garnitures métalliques à registres.

Classe 152.

Industrie éditoriale.

Ouvrages didactiques.
Ouvrages scientifiques.
Ouvrages illustrés.
Revues d'art et de littérature.
Publications de cartographie.
Gravures artistiques ; reproductions de tableaux, etc.

Classe 153.

Le Journal en action.

Le journal quotidien en action :

Bureaux de rédaction : services télégraphique, téléphonique, sténographique et radiotélégraphique en action.
Atelier de composition mécanique.
Atelier de stéréotypie.
Presses rotatives.

Le journal illustré en action :

Dessins à la plume et à l'aquarelle, photographies d'actualité.
Atelier de gravure.
Atelier d'imprimerie.
Journal radiotélégraphique.
Transmission d'images à distance.
Collections chronologiques de journaux quotidiens et de journaux périodiques.
Reproduction par modèles et par la photographie d'édifices, bureaux de rédaction et ateliers typographiques de journaux.
Systèmes de rubrication des journaux.
Distribution et expédition des journaux.
Journaux techniques partagés suivant les arts, les sciences, les industries et les commerces.
Iconographie des journalistes célèbres.

Classe 154.

Le Calendrier.

Images typographiques, lithographiques, typo-lithographiques.
Croquis, dessins, aquarelles (1).
Collections de calendriers-réclame.
Publications se rapportant à l'histoire du calendrier.
Annuaires et publications similaires.
Exposition rétrospective du calendrier.

Classe 155.

La Caricature.

Publications concernant l'histoire de la caricature.
Monographies sur les artistes célèbres.
Gravures comiques anciennes — Collections spéciales.
Gravures comiques populaires.
Anciennes gravures satirico-politiques.

Exposition rétrospective du demi-siècle écoulé :

Souvenirs et expositions spéciales de caricaturistes italiens décédés — Portraits, oeuvres originales et ouvrages publiés, en faisant appel aux particuliers qui en possèdent : Teja — Redenti — Virginio — Allis (*Silla*) — Marietti (*Camillo*) — Guido Gonin — Borgomainerio (*Don Ciccio*) — Gorra (*Giulio*) — Delfico — Telemaco Signorini — Jafet — Sem — Manganaro — Masutti — Vassallo (*Gandolin*) — Demichelis — Defilippi — Comba — Matarelli (*Mata*) — Piccone, etc.

Exposition de journaux humoristiques illustrés ayant cessé de paraître.

Caricatures Cavouriennes — Exposition spéciale de caricatures se rapportant au « Risorgimento » et à l'unification de l'Italie.

Caricature contemporaine — Exhibition de journaux de caricatures en cours de publication donnés en lecture, si possible — Dessins et tableaux originaux — Expositions collectives et

---

(1) Seront seulement reçus les produits se rapportant exclusivement au calendrier d'après leurs éléments décoratifs.

individuelles — Originaux accompagnés des reproductions d'après les différents systèmes d'impression — Farces, déformations, trucs photographiques — Masques de carnaval — Costumes comiques de théâtre et de carnaval (gravures) — Caricatures des modes anciennes et modernes — Gravures humoristiques modernes — Gravures humoristiques décoratives (jeux enfantins, scènes de sport) — Illustrations humoristiques de livres amusants — D° pour enfants — Cartes postales comiques — Originaux et reproductions d'après les différentes méthodes.

Classe 156.

La Réclame.

Vieilles enseignes sculptées ou peintes (figures, scènes, emblèmes).
Anciennes affiches de théâtre.
Affiches modernes illustrées pour spectacles, industries, spécialités alimentaires et médicales — Voyages, bains, stations climatiques, etc.
Publications spéciales de reproduction et collection.
Illustrations de 4me page.
Systèmes divers de publicité.
Réclames sur plaques métalliques, à plat ou en relief, sur verre, terre cuite, etc.
Journaux spéciaux de publicité.
Expositions partielles d'industriels changeant continuellement leur réclame artistique.
Publicité sur les moyens de transport : chemins de fer et tramways.

Classe 157.

La Carte Postale Illustrée.

Originaux de cartes illustrées présentés par les artistes (format normal ou même plus grand).
Collections de cartes illustrées, neuves ou timbrées, à sujets artistiques, d'histoire, de science, d'éducation, de religion, militaires, de sport, comiques, de réclame, etc.
Exhibitions d'éditeurs ou fabricants de cartes illustrées.

Albums à collections, cadres et meubles d'étalage des cartes — Porte-cartes de toute espèce.

Publications, journaux, catalogues, etc. ayant pour objet la carte postale illustrée.

Classe 158.

Expositions spéciales.

Exposition rétrospective :

Un atelier d'imprimerie du XV siècle, fidèlement reproduit d'après des dessins de l'époque — Depuis la presse jnsqu'à la première machine a imprimer — Depuis l'incunable jusqu'au livre de nos jours — Caractères gravés sur bois et métal — Produits et imprimés de l'époque — Iconographie des imprimeurs célèbres — Statuts d'anciennes corporations.

Exposition historique de l'industrie du papier en Italie :

Les moulins à papier — Formes et filigranes — Formats et types contractuels — Papiers à la main de différentes époques, cartes à jouer, papiers-monnaie, etc. — Premiers papiers fabriqués par des succédanés des chiffons — Statuts de corporations ouvrières, législations spéciales et publications historiques.

Les ateliers des arts graphiques : tels qu'ils devraient être en fait de travail et d'hygiène — Perspectives, modèles, rapports, photographies.

Règlementation *postale, d'emballage*, etc., *d'expédition des imprimés* en tous pays du monde.

Groupe XXIV.

Économie sociale.

Classe 159.

Institutions en faveur de l'industrie et du commerce.

Chambres de commerce — Associations, Syndicats, Ligues industrielles — Bourses.

Crédit :

Instituts d'émission — Banques ordinaires et populaires — Caisses de dépôts — Institutions de crédit agricole, foncier, maritime.

Dette publique — Caisses de dépôts et consignations.

Laboratoires d'économie politique et sociale (statuts, bilans, monographies, tableaux graphiques, comptes-rendus, statistiques, etc.).

Classe 160.

Règlements et institutions concernant le travail.

Contrats de travail :

Règlements intérieurs d'établissements — Salaires — Durée du travail — Travail de nuit — Repos du dimanche ou hebdomadaire.

Organisation :

Bourses du travail — Ligues — Fédérations.

Bureaux et offices du travail et de médiation :

Arbitrages — Conseils de prud'hommes.

Hygiène du travail dans les usines, les carrières et les mines.

Moyens de prévention contre les maladies et les accidents des travailleurs.

Assistance et assurance contre les infortunes — Institutions relatives.

Protection légale des ouvriers — Travail des femmes et des enfants — Inspecteurs de l'État — Émigration — Assistance aux travailleurs étrangers.

Patronats et secrétariats du peuple — Sociétés privées d'assistance et protection des travailleurs — Sociétés contre la désoccupation (législation, statuts, tableaux graphiques, résultats matériels et moraux, monographies, statistiques, etc.).

Classe 161.

Coopération et prévoyance.

Institutions coopératives de crédit, de production, de vente, de consommation, pour construction de maisons d'employés, d'ouvriers, d'hôtels populaires, etc.

Caisses d'épargne de l'État et postales — Caisses d'épargne ordinaires (organisation, législation, statistiques, monographies, résultats matériels et moraux).

Encouragements à l'épargne — Mutualités scolaires.

Caisses de retraite pour ouvriers invalides et agés — Assurances populaires.

Instituts d'assurances diverses (sur la vie, contre les incendies, les maladies, les accidents) — Assurances maritimes — Assurances agricoles.

Sociétés de secours mutuel entre ouvriers, professionnels, employés, militaires, etc. (législation, statuts, tableaux graphiques, résultats matériels et moraux, monographies, statistiques, etc.).

Classe 162.

Assistance publique et privée.

Institutions pour enfants :

Hospices d'enfants trouvés, petits hôpitaux pour enfants malades et rachitiques — Crèches — Asiles et jardins d'enfance — Assistance éducative — Patronats.

Institutions pour la jeunesse :

Pensions et pensionnats — Maisons de correction — Familles ouvrières — Maisons d'arts et métiers — Maisons d'orphelins

— Institutions d'aveugles et de sourds-muets — Hospices d'idiots et d'aliénés — Hospices marins — Colonies alpines — Fondations et legs d'éducation.

Institutions pour la vieillesse :

Refuges et hospices — Secours à domicile.

Institutions diverses :

Bureaux de bienfaisance — Hôpitaux — Ambulances — Maisons de maternité — Maisons d'aliénés — Hôtels et cuisines populaires, cuisines pour malades pauvres — Institutions pour réprimer la mendicité — Asiles nocturnes — Comités de secours dans les calamités publiques — Aumôneries — Institutions dotales.

Monts de piété :

Institutions contre l'usure (statuts, tableaux graphiques, résultats matériels et moraux, monographies, statistiques, etc.).

Groupe XXV.

Colonisation, émigration, colonies.

La Commission exécutive de l'Exposition de Turin, qui connaît bien les sentiments sincères de patriotisme que nourrissent dans leur coeur les fils de l'Italie honorant la mère-patrie par un travail profitable en des terres lointaines, adresse un chaleureux appel à tous les italiens résidants à l'étranger, pour qu'ils veuillent bien participer à l'Exposition que Turin va ouvrir en 1911. Le précieux concours de leurs oeuvres et de leurs produits sera la preuve par le fait même que l'Italie n'est pas seulement une grande puissance politique, mais que cinquante années d'activité et de persévérance l'ont élevée au rang de grande puissance économique.

Pour rendre plus facile cette intervention souhaitée des énergies déployées par les italiens au dela des confins de la patrie, la Commission a décidé d'accorder la plus grande liberté de choix dans les formes de participation à l'Exposition, entre les limites du programme spécial établi d'avance. Ainsi, suivant des raisons qui peuvent en imposer ou en conseiller l'opportunité ou la convenance, les exposants pourront y prendre part, soit par une collection de documents illustrant la manifestation à laquelle ils se réfèrent, soit par un ensemble de produits constituant le signe positif de l'activité de l'exposant ; le tout tendant uniquement et constamment à donner une idée nette et géniale de la nature et de la puissance de la production de l'exposant, une synthèse harmonique de tout le travail accompli jusqu'ici en pays étranger par les italiens.

Classe 163.

(Internationale).

Colonisation intérieure et extérieure.

Émigrations.

Statistiques, causes, nature, courants d'émigration, etc.
Action des Gouvernements.
Institutions privées en faveur de l'émigration et des émigrants.

Classe 164.

Travail des Italiens a l'étranger.

Colonies d'Etat : Érythrée — Bénadir.
Colonies libres : dans l'Inde, l'Australie et l'extrême Orient.
» en Afrique (Congo, Cap, Mombas, etc.).
» en Amérique (du Nord, du Centre, du Sud).
» au Brésil.
» du Levant.
» d'Europe.

Pour chaque groupe de colonies : Liens avec la mère-patrie — Agriculture — Industrie — Commerce — Instruction — Assistance — Bienfaisance — Contributions au progrès civil, scientifique, agricole, industriel.

Associations — Missions.

Produits d'exportation particuliers aux différents pays.

Note. — Tous les produits du travail des Italiens à l'étranger seront réunis en des pavillons spéciaux et classés selon l'ordre indiqué par le présent programme.

Groupe XXVI.

Préparation de la défense du Pays.

En relation directe avec les différentes formes de l'activité publique se trouve la préparation militaire qui, par ses intéressantes et nombreuses manifestations, concourt au service public de la défense du pays, condition essentielle au développement tranquille et assuré des énergies nationales et par cela même des différents facteurs de la prospérité et de la civilisation des peuples. L'assemblage en cette Exposition des produits de ce travail n'aura pas seulement le caractère d'une noble compétition d'activité militaire sur le terrain neutre d'une fête du travail, mais acquerra une signification plus élevée, celle de la fraternité internationale parmi tous ceux qui consacrent leur activité à la défense de la patrie et à la protection de ses intérêts, dans un but d'entente pacifique entre peuples et États et du progrès humain qui en est la conséquence.

Une idée exacte de l'importance du travail en question ne peut se donner que par l'exposition unitaire de toutes ses formes, en distinguant seulement ce qui appartient aux armées de terre d'avec ce qui concerne les marines militaires ; les deux grandes sections trouvent ensuite chacune son fractionnement naturel, non point par matières, mais par États exposants.

On a voulu en dernier lieu comprendre également dans ce groupe ce qui intéresse les formes militaires de coopération, pour montrer comment on tire parti dans les armées et les marines de ce moyen moderne d'association économique dans l'intérêt de la collectivité.

Classe 165.

Armée.

Cartographie militaire :

Modèles de cartes de géographie, corographie et topographie ; instruments et appareils scientifiques ; instituts géographiques et topographiques.

Communications:

Charroi règlementaire, harnachements, bicyclettes et motocycles, automobiles, camions, locomotives de route, matériel de chemin de fer ; transport à dos de mulet ; matériel télégraphique, photo-électrique, téléphonique, à signaux optiques ; colombiers ; équipages de pont, moyens de navigation sur lacs, rivières et lagunes : outillage en général pour la construction, la destruction et la réparation des communications ; établissements de production et leurs matières premières, machines et outils.

Génie militaire :

Procédés de construction, machines et appareils appliqués à l'art du constructeur de casernes, magasins, établissements, bâtiments divers, fortifications, routes ferrées et ordinaires ; matériels à cet effet.

Armement et munitionnement de l'armée :

Armes portatives ; pièces d'artillerie avec affûts et accessoires ; munitions et feux de guerre ; machines, instruments et outillage de contrôle ; matières premières et matériaux divers ; machines motrices ; établissements de production et magasins de réserve.

Habillement et équipement de l'armée :

Uniformes d'officiers et d' hommes de troupe ; buffleteries et autres effets d'equipement personnel ; matériel d'équipement général ; établissements de production et magasins de dépôt ; procédés techniques de contrôle .

Approvisionnement de l'armée :

Denrées de consommation ordinaire ; vivres de production militaire ; pain, vivres de réserve, articles de confort ; établissements de production et leur machinerie, fours en maçonnerie, règlementaires et de campagne ; fours en fer transportables et roulants ; matériel et engins de boulangerie, boucherie, distribution et abritement.

Service de santé militaire :

Matériel sanitaire et vétérinaire, fixe et mobile, de garnison et de guerre ; matériel des corps et des établissements sanitaires et vétérinaires ; médicaments et objets de pansement produits par des établissements militaires ; établissements de

production ; associations de secours aux blessés et malades en campagne. Croix Rouge, Ordre de Malte, etc.

Production chevaline :

Étalons, poulinières et haras.

Casernement militaire :

Matériel d'officiers et de troupe, de corps de garde, etc.

Matériels militaires divers :

De paix et de guerre, non classifiés ci-dessus.

Classe 166.

Marine.

Cartographie maritime :

Modèles de cartes hydrographiques, leurs instruments et appareils ; instituts hydrographiques.

Génie maritime :

Plans et modèles de bâtiments de guerre ; procédés de construction, machines et appareils appliqués à l'art du constructeur naval; gréement des navires ; cuirasses ; établissements de construction ; chantiers et bassins.

Génie civil au service de la marine de guerre :

Casernes, édifices, magasins.

Armement et munitionnement des bâtiments de guerre :

Pièces d'artillerie et accessoires ; munitions ; outillage ;

Habillement et équipement des marins de l'Etat :

Approvisionnement de la marine de guerre :

Vivres de consommation ordinaire et de production directe ; matériel et outillage de bord et des établissements de terre.

Service de santé de la marine de guerre :

Matériel de santé de bord et de terre ; établissements de terre ; médicaments et objets de pansement de production directe ; établissements de production.

Matériels divers de la marine de guerre, non classifiés ci-dessus.

Classe 167.

Associations coopératives de production, de consommation, de prévoyance et autres pour les armées de terre et de mer.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL

L'Exposition sera ouverte en *Avril* et fermée en *Octobre* 1911 (Art. 1).

Les demandes d'admission (Modèle *A*) devront parvenir aux Comités locaux avant le *31 Mars 1910*. (Art. 9).

Les demandes d'installation de *Kiosques isolés* devront également parvenir à la Commission éxecutive avant le *31 Mars 1910*, accompagnées du croquis du kiosque ou pavillon spécial, à construire par les soins et aux frais et risques de l'Exposant. (Art. 12).

Les demandes de constructions spéciales pour *machines en action*, ou d'emploi d'*eau, gaz, vapeur et énergie électrique* devront, en vue des accords à prendre, être présentées le *31 Décembre 1910* au plus tard, avec tous les renseignements nécessaires (Art. 13).

Le droit d'inscription et la moitié du droit d'emplacement seront à verser dans les trente jours à partir de la date du *certificat d'admission* (Modèle *B*) et le solde sera fait le 31 Décembre 1910 (dernier délai). Si le montant total des droits ne dépasse pas 100 frs, le versement devra s'effectuer en une seule fois (Art. 17).

Tous les objets devront être expédiés franco de tous frais dans les locaux de l'Exposition et accompagnés de la *Police d'expédition* (Modèle *C*) (Art. 19 et 20).

L'admission des objets dans l'enceinte de l'Exposition aura lieu *du 1er au 31 Mars 1911*. Les marchandises lourdes et volumineuses, les machines exigeant des fondations ou des montages spéciaux devront être délivrées avant le *15 Janvier 1911* (Art. 23).

Demander au Comité de District ou local, ou au siège de la Commission exécutive à Turin, le **Règlement général,** le **Programme** du Groupe où l'on entend exposer, et les Modèles de demande d'admission.

DROITS D'INSCRIPITON ET DE LOCATION D'EMPLACEMENT

Le **Droit d'inscription** est établi pour tout exposant sans distinction en Lit. 20 (Art. 17 du Règlement général).

Le **Droit de location d'emplacement** est réglé par le *Tarif* suivant :

INTÉRIEUR DES GALERIES.

Premier mètre carré de superficie sur plancher ou paroi Lit. 20
Chaque mètre carré en plus . . . . . » 15

Dans les emplacements adossés aux parois, l'occupation de celles-ci est gratuite, si l'espace sur paroi est moindre que celui occupé horizontalement. S'il le dépasse, le surplus paye comme emplacement occupé.

ARCADES ET GALERIES OUVERTES.

Le mètre carré d'emplacement occupé . . . . Lit. 10
Espaces accessibles de deux côtés : majoration de 30 %
» » » trois » » » 60 %
» entièrement isolés » » 100 %

Dans les passages et avenues centrales le prix total de location d'emplacement sera majoré de 50 %. La superficie à calculer est toujours celle du moindre rectangle circonscrit. Les fractions de mètre carré compteront pour l'entier.

EMPLACEMENTS À DÉCOUVERT.

Premier mètre carré . . . . . Lit. 10
Chaque mètre carré en plus . . . . . » 5

Pour emplacements destinés à la construction de kiosques ou pavillons d'expositions spéciales et de vente, restaurants, buvettes, etc., le prix de location sera fixé de gré à gré par la Commission exécutive.

SERVICES TECHNIQUES.

EAU = ÉCLAIRAGE = CHAUFFAGE = FORCE MOTRICE.

La Commission exécutive fournira dans l'enceinte de l'Exposition et sous réserve de l'emplacement où la conduite doit aboutir, d'après le *Tarif* ci-dessous :

Eau sous pression pour service industriel . . .	L. 0,30	le mètre cube
Eau potable	» 0,40	»
Vapeur	» 0,03	le kilogramme
Gaz d'éclairage, de chauffage et pour force motrice	» 0,25	le mètre cube
Courant électrique pour éclairage	» 0,10	l'hectowatt-heure
» » pour force motrice	» 0,05	»

I. — L'installation des conduites principales d'eau, de vapeur, de gaz et d'électricité sera faite par les soins et aux frais de la Commission exécutive. Les embranchements sur conduite principale, raccords, prises, compteurs et décharges nécessaires restent à la charge de l'exposant.

II. — Les impôts et taxes de la ville et de l'Etat, afférents à ces services, restent à la charge de la Commission exécutive.

III. Pour installations de grande consommation, la Commission exécutive pourra consentir des réductions de prix à débattre au moment de l'acceptation de la demande d'admission.

DG